

September, 15th 2017

To United Nations Global Compact
New York, NY US

Fondazione AVSI is pleased to confirm its continuous and active engagement in support for the Ten Principle of the United Nations Global Compact. Our commitment to the Ten Principle is embedded in the 149 projects designed and delivered by AVSI in our 30 offices in the emerging countries as well as at the offices in Italy and in the US.

This is our second Communication On Engagement and we are committed to submit it every two years describing the specific initiatives AVSI takes in line with the Ten Principle. In this second Communication on Engagement will present in particular our commitment to Principle 4, addressing the elimination of all forms of forced and compulsory labor toward children. AVSI Foundation is part of UN Global Compact since March 2012.

Sincerely Yours,

Giampaolo Silvestri
Secretary General
AVSI Foundation



2nd Communication of Engagement by AVSI Foundation



- AVSI Foundation short Presentation.
- AVSI Foundation engagement on Principle 4: the elimination of all forms of forced and compulsory labor. AVSI intervention in Burundi and in Democratic Republic of Congo.
- AVSI Annual Report 2016 (Annex)



People for development

AVSI Foundation short Presentation

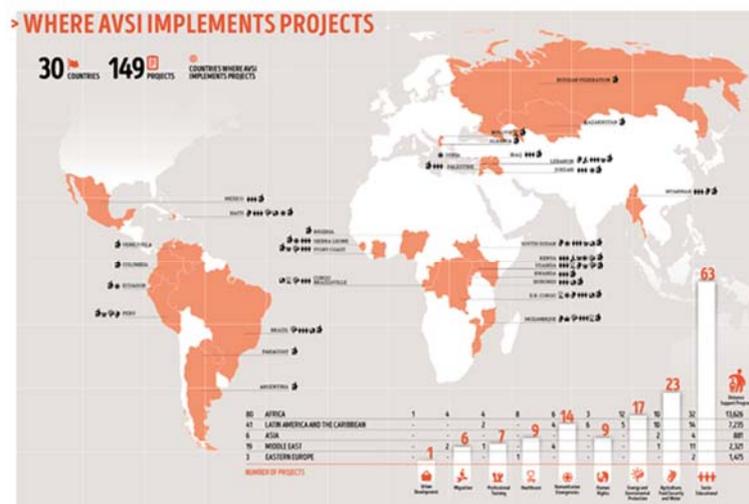


AVSI Foundation works towards development that is sustainable and capable of responding to the real needs of people, inspired by the Social Teaching of the Catholic Church.

To this end, it works hard on projects focused on the challenge of education, in which the individual is accompanied and becomes the central character of their own development, and invests a lot of energy in promoting organizations within civil society. AVSI Foundation operates in different environments: education and social development, urban development, health, employment and training, agriculture, food security, water, energy, protection of the environment, humanitarian emergencies, migration, and human rights.

Our experience, cultivated in different sectors over more than forty years of history, feed into the AVSI Foundation's Knowledge Center, the center that oversees the documentation collected and produced by various projects, safeguards the knowledge base and promotes its continuing expansion via publications, research, and seminars.

AVSI Foundation reaches more than 2.6 million direct beneficiaries per year.



AVSI Foundation engagement on Principle 4

AVSI is fully engaged in the elimination of all forms of forced and compulsory labor, particularly toward children, two interventions, one in Burundi, and one in the Democratic Republic of Congo mark such engagement. Africa has the greatest incidence of economically active children: 41 percent of children in the continent are at work. On average, more than 30% of African children between 10 and 14 are agricultural workers.

Based in Burundi since 2001, AVSI works in the poorest districts of the capital, Bujumbura, and in the provinces of Cibitoke, Kayanza, Kirundo and Ngozi to provide education, protection and food to children, and to assist and support women who are victims of violence.

- a) In Burundi the «Projet d'Appui au système de protection des enfants travailleurs domestiques » (PASYPETRAD) in the Provinces de Bujumbura Mairie, Kayanza, Ngozi, funded by the European Union, besides saving a good number of children from slavery, formulate recommendations for local government and civil society organizations to prevent child abuse particularly, domestic workers.

Based in DRC since 1972, AVSI works in five provinces to address the needs of thousands of displaced persons, to ensure quality education to the younger generation, child protection, food security, and to promote the work of small farmers.

Artisanal mining is synonymous with "hand-made mining", artisanal miners work with bare hands and with the most rudimentary tools to dig and excavate rock containing minerals. According to available literature, it is estimated that between 500,000 and 2 million people work in mines in the DRC, and that this sector is a source of income for 10 million people, or 12% of the Congolese population.

- b) In the Democratic Republic of Congo within the project «Appui à la sécurité humaine à travers le relèvement précoce et le renforcement des capacités locales dans la prévention et la résolution des conflits en territoire de Nyunzu, district de Tanganyika» a survey on the conditions of children working in mines has been carried out. In DRC AVSI Foundation is the partner of UNICEF in the implementation of program activities related to improving sustainable access to basic social services in four sectors: health, WASH, Education and child protection. The survey is part of the integrated activities in the child protection sector. The exploitation of children (economic or even sexual) is an important and not inconsiderable phenomenon in the Nyunzu area of mines.



Projet d'Appui au système de protection des enfants travailleurs domestiques (PASYPETRAD)

**Burundi, Provinces de Bujumbura
Mairie, Kayanza, Ngozi**

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union Européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de GIRIYUJA et de l'AVSI et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union Européenne

Index

0. INTRODUCTION	
1. CONTEXTE GENERAL.....	
2. SITUATION DU TRAVAIL DES ENFANTS AU BURUNDI.....	
3. LE PROJET.....	
4. RESULTATS DU PROJET.....	
5. VALEUR AJOUTÉE DU PROJET ET LA STRATÉGIE DE.....	
PÉRENNISATION DES ACTIVITÉS.....	
6. HISTOIRES DE SUCCÈS DU PROJET.....	
7. RECOMMANDATIONS.....	



0. INTRODUCTION

AVSI Burundi en consortium avec l'association locale GIRIYUJA, sur un financement de l'Union Européenne, exécutent dans les provinces de Bujumbura Mairie, Kayanza et Ngozi, un projet d'appui au système de protection des enfants travailleurs domestiques depuis Décembre 2013.

Cette collaboration est appréciée tant du côté des bénéficiaires, de la société civile et du côté du bailleur (la Délégation de l'Union Européenne au Burundi) car elle favorise le renforcement des organisations locales, la pérennité des activités du projet même après le financement.

1. CONTEXTE GENERAL

Selon une étude récente de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), l'Afrique Subsaharienne continue d'être la région avec un taux le plus élevé des enfants travailleurs (59 millions sur un total de 168 millions dans le monde). Ces millions d'enfants travailleurs sont âgés de 5 à 17 ans, et parmi eux 120 millions ont moins de 14 ans et la plupart sont des filles. Tous ces enfants sont privés de leur enfance, santé, éducation, et ils sont condamnés à une vie de pauvreté. Ils ne savent pas ce que signifie jouer avec leurs pairs, d'avoir quelqu'un pour prendre soin d'eux et les traiter avec dignité et dans le respect de leurs droits fondamentaux. Non plus, ils ne perçoivent qu'ils font partie de la nouvelle génération appelée à construire leur société et prendre soin de l'ensemble de la planète et sa population.

Il est également important de noter que l'objectif 8.7 des ODD des Nations Unies appelle tous les pays de la planète à éradiquer le travail des enfants d'ici à 2025. Plus explicitement, le point 8.7 dit: «Prendre des mesures immédiates et efficaces pour interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, supprimer le travail forcé et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats ».

Tout travail fait par les enfants ne devrait pas être classé comme le travail des enfants qui doit être éliminé. La participation des enfants et adolescents à des travaux qui ne nuisent pas à leur santé et à leur développement personnel ou les travaux n'interférant pas avec leur scolarité, est généralement considérée comme étant quelque chose de positif. Cela inclut des activités telles que l'aide à leurs parents autour de la maison, dans une entreprise familiale ou gagner de l'argent de poche en dehors des heures scolaires et pendant les vacances scolaires. Ces types d'activités contribuent au développement des enfants et au bien-être de leurs familles; ils leur fournissent des compétences et de l'expérience, et les préparent à devenir des membres productifs de la société pendant leur vie d'adulte.

Le terme «travail des enfants» se réfère au travail qui:

- est mentalement, physiquement, socialement ou moralement dangereux et néfaste pour les enfants ;
- interfère avec leur scolarité en :
 - les privant de la possibilité de fréquenter l'école ;
 - les obligeant à quitter l'école prématurément ;

- les obligeant à tenter de combiner l'école avec beaucoup de travail de longues heures.

Dans ses formes les plus extrêmes, le travail des enfants concerne les enfants en esclavage, séparés de leurs familles, exposés à des risques et des maladies graves et / ou livrés à eux-mêmes dans les rues des grandes villes - souvent à un âge très précoce. L'appellation des formes particulières de travail comme « travail des enfants » dépendra de l'âge de l'enfant, du type et des heures de travail effectuées, des conditions dans lesquelles le travail est exécuté et des objectifs poursuivis par les différents pays. La réponse varie d'un pays à l'autre, mais aussi des secteurs au sein des pays.

Au niveau mondial, le taux du travail domestique des enfants s'élève à 6,9% ; cela signifie qu'aujourd'hui, 11.592.000 enfants sont toujours privés de leurs droits fondamentaux et de leur dignité parce qu'ils sont utilisés dans le travail des enfants.

Le projet présenté a été réalisé au Burundi grâce aux fonds de l'Union Européenne, et a été mis en œuvre conformément aux lignes directrices de l'Union Européenne pour la Promotion et la Protection des Droits de l'Enfant.

Références

UNICEF: http://www.unicef.org/protection/57929_child_labour.html (consulté le 21 Décembre 2015)

ILO: <http://www.ilo.org/ipec/facts/lang--en/index.htm> (consulté le 21 décembre 2015)

<http://www.ilo.org/global/topics/child-labour/lang--en/index.htm> (consulté le 21 décembre 2015)

SDGs: <https://sustainabledevelopment.un.org/sdg8>

UE: <http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/16031.07.pdf>

2. SITUATION DU TRAVAIL DES ENFANTS AU BURUNDI

Au Burundi, l'utilisation des **enfants travailleurs domestiques**, filles ou garçons, est fréquente surtout en milieux urbains. Ils proviennent de la campagne dans le cadre de l'exode rural. Ils ont l'intention de mener une vie plus aisée à la ville plus qu'à la campagne d'une part. D'autre part, des jeunes venant de familles rurales pauvres qui n'ont plus les moyens de subvenir à leur subsistance et leur scolarisation arrivent en ville pour y chercher fortune. Il y en a qui ne trouvent pas immédiatement du travail domestique, et qui deviennent du coup des enfants de la rue. Ceux qui sont embauchés comme des domestiques subissent pour la plupart des abus de la part de leurs employeurs par :

- o Violences physiques (bastonnades, brûlure...)
- o Violences psychologiques
- o Souvent, les filles sont engrossées par leurs employeurs



- Chassés sans être payés

En dehors du travail domestique, on constate que les enfants sont utilisés dans d'autres secteurs d'activités tels que **l'agriculture, les mines et carrières, le transport, l'hôtellerie, la restauration, le bistrot, le commerce informel, l'artisanat industriel, etc.** La communauté internationale reconnaît que ce genre **d'activité constitue** une entrave au développement harmonieux de l'enfant, raison pour laquelle elle s'est mobilisée pour mener une lutte contre le travail des enfants en général. C'est ainsi que le Burundi s'est joint aux autres nations en ratifiant **les conventions 138 et 182 de l'OIT**. Respectivement sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et sur les pires formes de Travail des enfants.

Il a ainsi pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour la protection des droits et la dignité de la personne humaine, plus particulièrement ceux des personnes vulnérables, en l'occurrence les enfants, en luttant notamment contre les pires formes du travail auxquelles ils sont soumis.

Le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi a réalisé une enquête sur le travail des enfants dans quatre villes qui sont Bujumbura Mairie, Gitega, Ngozi et Rumonge, en mars 2014. Les résultats de cette enquête montrent que, sur 722 travailleurs domestiques touchés par l'enquête :

- 33 % (225) sont des enfants travailleurs domestiques de moins de 18 ans.
- Parmi eux 39,6% (88) sont des garçons
- 60,4% (137) sont des filles.
- Sur base des résultats de cette enquête, on estime que dans ces quatre villes, il existe

un total de **19 031 enfants travailleurs domestiques**, dont 13 239 filles (69,5%) et 5 792 garçons (30,4%).

3. LE PROJET

Objectif global : Contribuer à la mise en place de dispositifs de prévention, de protection et de formations adéquats en faveur des enfants travailleurs domestiques.

Objectifs spécifiques :

OS1 : Augmenter dans trois provinces la connaissance du phénomène des enfants travailleurs domestiques, pour prévenir les exploitations économiques et la



maltraitance et les abus au niveau des ménages.

OS2 : Assurer des services de protection, de formation, d'aide légale et d'épanouissement pour les enfants domestiques.

OS3 : Faire un plaidoyer au niveau de pouvoirs publics en vue de mettre en place de système de protection des enfants travailleurs.

Groupe(s) cible(s): **450** enfants travailleurs domestiques (300 de Bujumbura, 75 à Kayanza, 75 à Ngozi), **150** enfants en situation de rue ayant fait le travail domestique, **45** enfants travailleurs domestiques abusés, **144** Comités Collinaires de Protection de l'Enfant), **4** bureaux d'écoute et d'orientation des enfants travailleurs domestiques.

Lieu(x) de l'action: Burundi : Provinces de Bujumbura Mairie, Kayanza, Ngozi.

ONG chef de file: GIRIYUJA, AVSI est partenaire

Durée totale de l'action : 24 mois – du 15 Décembre 2013 au 15 Décembre 2015.

Financement : le financement de ce projet rentre dans la ligne de l'appui de la société civile de l'Union Européenne et la valeur totale est de 319.844 EURO.

4. RESULTATS DU PROJET

Le projet vise à contribuer à la mise en place de dispositifs de prévention, de protection et de formations adéquats en faveur des enfants travailleurs domestiques grâce au renforcement des ANE locaux (Comités collinaires de Protection de l'Enfant, CPE) et avec des actions directes sur les enfants.



Nous présentons les résultats du projet par rapport aux axes d'interventions :

Axe 1 : Prévention du travail des enfants.

- **12 séances de sensibilisation** communautaire sur les conséquences du travail domestique des mineurs à travers des spots radiodiffusés et des théâtres interactifs ont été réalisées.
- **24 spots radio + 34 représentations théâtrales** sur la problématique des enfants travailleurs domestiques.
- **333 Comités collinaires de Protection de l'Enfant, CPE**, ont été formés sur le module harmonisé des CPE, sur les outils de rapportage et sur le

livret de poche, outil de protection et de prévention du phénomène du travail des enfants.

Axe 2 : Services directs aux enfants travailleurs domestiques.

- **218 Enfants travailleurs domestiques ont été réinsérés à l'école** et la réintégration urgente de 5 ETDs abusés et rejetés dans la rue par leurs employeurs.
- **102 séances de jeux** récréatifs et d'animations socio-culturelles ont été menées. En marge de ces jeux récréatifs, des sensibilisations sur les droits de l'enfant, l'hygiène corporelle et d'autres thèmes ont été abordés.
- **34 ETDs** qui ont dépassé l'âge scolaire en fonction de leurs choix ont fait la formation professionnelle: 5 ETDs (cuisine), 12 ETDs (alphabétisation), 8 ETDs (mécanique automobile) et 9 ETDs (coupe couture).
- **163 ETDs** ont reçu des services d'accueil, d'écoute et d'orientation dans les bureaux d'accueil du Centre MEO, qui propose des activités éducatives, récréatives et culturelles pour les enfants des quartiers Nord de la capitale et dans le bureau de Kayanza.
- **150 ETDs** écoutés au centre Kabondo et **143** à Kayanza et Ngozi
- **4 cas référés** chez la juriste du centre MEO et qui fait partie de l'AFJB (Association des Femmes Juristes du Burundi) pour des cas de recherche de la paternité. **5 cas référés à l'avocat du projet en Mairie de Bujumbura**
- **160 participants** ont pris part dans deux ateliers de sensibilisation sur les PFTE (Pires Formes de Travail des Enfants) organisés à l'intention des employeurs, des intervenants dans la protection de l'enfant et des autorités administratives.
- **8 séances** de causerie-débat sur les droits de l'enfant ont été organisées à l'intention des parents. Les échanges ont porté sur la scolarisation des enfants. Force est de constater que les parents comprennent de plus en plus l'importance d'envoyer les enfants à l'école.
- **100 enfants** travailleurs domestiques ont participé activement à la journée internationale de lutte contre le travail des enfants en 2014.



5. VALEUR AJOUTÉE DU PROJET ET LA STRATÉGIE DE PÉRENNISATION DES ACTIVITÉS

Les séances qui ont été organisées pour les ETDs visent non seulement à donner aux enfants qui travaillent des connaissances de base et des compétences pratiques, mais aussi à faire en sorte qu'ils aient des contacts avec le monde extérieur et qu'ils gagnent confiance en eux et augmentent leur estime de soi.

Les causeries ont été organisées à Ngozi, Kayanza et Bujumbura dans le but d'amorcer le processus de changement de comportement de la communauté et surtout les patrons des ménages pour prévenir les exploitations économiques, la maltraitance et les abus au niveau des ménages. A chaque causerie-débat, une personne-ressource du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité sociale était présente.

Comme impact, aujourd'hui, les autorités administratives, les employeurs, les parents des ETDs réintégrés et les intervenants en matière de protection de l'enfant dans notre zone d'intervention possèdent des notions en rapport avec les instruments nationaux et internationaux sur le travail des enfants et ses pires formes, et ils ont été sensibilisés sur les conséquences des pires formes du travail des enfants.

Certains employeurs n'avaient pas l'idée des pires formes du travail des enfants, d'autres croyaient qu'en utilisant un enfant pauvre dans les ménages est pour l'aider, et d'autres disaient encore qu'ils utilisent les enfants parce qu'ils sont moins chers et eux-mêmes sont des petits fonctionnaires avec un petit salaire. Après les débats, la majorité devient sensible à la question de la lutte contre le travail des enfants.

Dans le cadre de l'Année Européenne du Développement le 3 juillet 2015, le projet a été présenté à l'Infopoint d'Europeaid à Bruxelles : https://ec.europa.eu/europeaid/lunch-time-conference-child-domestic-workers-africa-between-exploitation-and-injustice-glimmer-hope_en. Cette présentation a pu donner de la visibilité à la thématique du travail des enfants domestiques au Burundi, mais aussi elle nous a permis de développer des liens avec des autres organisations qui travaillent dans le secteur.

6. HISTOIRES DE SUCCÈS DU PROJET

PONTIEN NAHAYO

Pontien est un jeune garçon de 17 ans. Un 3ème né dans une famille de 5 enfants, il est de la commune de Marangara, province de Ngozi. Il a perdu sa mère à un jeune âge, puis il a été maltraité par sa marâtre. A cause de la pauvreté, les conditions dans lesquelles il vivait et les menaces qu'il recevait de sa marâtre, il a décidé d'abandonner l'école et de quitter la maison pour la ville dans l'espoir d'y trouver un travail domestique afin qu'il puisse répondre aux besoins de ses frères et sœurs et d'aider



son père, même s'il n'a pas pu le protéger de la maltraitance de la part de sa marâtre.

Au Burundi, c'est un phénomène très fréquent que les jeunes filles et garçons, pour de nombreuses raisons, quittent leurs maisons et vont vers les grandes villes dans l'espoir d'obtenir un travail. Beaucoup d'entre eux sont des jeunes de 12 ans ou même encore plus jeunes. Ils abandonnent l'école lorsqu'ils sont encore à l'école primaire ou secondaire, et Pontien est l'un d'entre eux.

Le plus souvent, les raisons de ce phénomène sont notamment la pauvreté, les problèmes familiaux, les conditions de vie, l'influence des autres enfants qui ont du travail en ville, ou ils sont orphelins, etc.

Un jour, Pontien a remarqué une pancarte du projet PASYPETRAD et il s'est intéressé à connaître les services offerts par le projet. Il a participé à une séance d'écoute et d'orientation qui était organisée par un travailleur social au Centre MEO Lino Lava, puis il est entré dans le programme et est devenu un ami du Centre. Sa vie a changé depuis, et il participe à toutes les activités organisées par le centre. Il aime jouer au football et autres jeux avec les autres enfants. A l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants célébrée le 12 juin de chaque année, Pontien et ses amis ont produit une chanson dans laquelle ils décrivent toutes les difficultés qu'ils rencontrent dans ce genre de travail. Le projet a financé la production et l'enregistrement de la chanson qui a été diffusée pendant la journée internationale contre le travail des enfants. La chanson a été appréciée par le public et certains employeurs. Les CD de la chanson ont été distribués et la chanson a été diffusée sur plusieurs radios au Burundi.



En juillet 2014, une séance de counseling et d'orientation a été organisée au Centre Meo Lino Lava et de nombreux enfants travailleurs ont participé à la session - Pontien était l'un d'eux. Ensuite, le travailleur social leur a présenté les avantages du projet et les a encouragés à retourner à l'école. Le projet octroie des kits scolaires tels que les cahiers, les uniformes, les frais de scolarité, etc. C'est à ce moment que Pontien et d'autres enfants ont décidé de retourner à l'école. Mais pour lui, il ne savait pas encore où il pourrait vivre pendant ses études car il ne voulait pas retourner à son domicile à cause de sa marâtre. Un travailleur social l'a écouté, conseillé et accompagné dans le processus de recherche d'un hébergement. Sa tante vivant dans une autre commune a ensuite été approchée, et on lui a demandé si elle pouvait lui donner une place s'il était pris en charge par le projet. Elle a accepté et Pontien a ensuite retourné à l'école depuis le mois de septembre 2014.

Pendant ce processus, son employeur n'a pas facilité la descente à l'intérieur du pays. Pontien a donc décidé de renoncer à son salaire car il ne pouvait pas avoir

l'autorisation de son employeur. Le processus d'inscription s'est compliqué, et obtenir tous les documents requis de son ancienne école a été difficile à cause de la longue distance entre Bujumbura et Ngozi, mais il a persévéré jusqu'à ce qu'il ait été accepté au Lycée Marangara, en 8^e année.

Il est maintenant très heureux qu'il a pu retourner à l'école et il travaille très bien en classe. Au premier trimestre, juste à son retour à l'école depuis 3 ans, il a été le 3^e de sa classe parmi les 65 élèves – ce qui est très encourageant.



HAKIZIMANA ETIENNE

Il s'appelle Hakizimana Etienne, âgé de 15 ans originaire de la province Muranyva, enfant travailleur domestique en commune Kanyosha il a subi les violences physiques jusqu'à ce qu'il soit brûlé par son patron l'accusant de lui avoir volé son vélo. L'existence du projet a sauvé la vie de ce jeune garçon qui n'avait personne pour supporter le coût de ses soins de santé. Ainsi donc le projet a dû payer plus de trois millions de francs Bu pour couvrir les soins de santé, et l'auteur a été traduit en justice pour être puni conformément à la loi. A la sortie de l'hôpital, son père a vivement remercié le projet et l'enfant a réintégré sa famille.

Soulignons en fin que son cas avait été référé au centre Kabondo par les autorités locales et l'entourage qui étaient au courant de l'existence du projet via les spots radio et les ateliers de sensibilisations.

Traduction en Français de la chanson produite et réalisée par les enfants travailleurs domestiques bénéficiaires du projet PASYPETRAD grâce au financement de l'Union Européenne. La chanson a été diffusée sur plusieurs radios au Burundi lors de la journée mondiale contre le travail des enfants. (la chanson est en Kirundi).

« NOUS EN SOMMES CAPABLES, ET TOUT EST POSSIBLE »

R1 .Ces enfants que vous faites travailler dans les ménages comme des salariés, c'est un problème, Comme des veaux immolés, montrez- nous la vie meilleure.

- 1. Si une voie est fermée ici, elle peut être ouverte ailleurs. Suite à la pauvreté et aux problèmes familiaux, j'ai quitté le bercail pour aller à Bujumbura, chercher une vie meilleure.*
- 2. J' ai reçu des parents semblables aux miens , mais travailler sans rémunération, sans remerciement, c'est frustrant, c'est frustrant.*



3. *Je me réveille très tôt le matin
pour puiser de l'eau,
faire la lessive,
faire la cuisine,
je fais des travaux exigeant la force jour et
nuit.*
4. *Tout ce que je fais est sans considération,
mes droits sont bafoués,
une chose qui manque dans la maison,
je suis pointé du doigt :
« He ! Petit où est l'objet ? Tu dois payer ! »*

BRIDGE

*Nous sommes des enfants comme les vôtres !
Montrez- nous le chemin pour un avenir
meilleur.
Donnez nous la paix et l'amour.
Boss, patrons, patronnes, mesdames, chefs,
excusez-nous !
C'est vous à qui, nous nous adressons.*

5. *Le travail ennoblit l'homme
Au lieu de vivre dans la rue ,
par la mendicité ou devenir voleur,
j'ai opté d'être embauché
comme travailleur domestique
bien que je sois mal payé,
bien qu'ils me trompent qu'ils conservent pour moi le salaire ;
ce qui fait que je ne progresse pas.*
6. *Nous gardons espoir
qu'une vie meilleure n'est pas loin,
réintégrer l'école,
apprendre les métiers,
tout est possible*

*R2 Et tout est possible,
On est capable
car nous sommes armés de l'intelligence, de la force et de la volonté.*

7. *Que les droits des enfants soient respectés :
Parents, éducateurs, gouvernement, employeurs,
Veuillez à l'éducation de ces enfants.*

*R2 Et tout est possible
On est capable
car nous sommes armés de l'intelligence, de la force et de la volonté.*

8. *Les problèmes ont toujours existé ;
mais retenez- vous !
Protégez-les de l'exode rural
avant l'âge du travail requis.*

*R2 Et tout est possible
On est capable
car nous sommes armés de l'intelligence, de la force et de la volonté.*



7. RECOMMANDATIONS

On a déjà constaté que c'est la pauvreté au niveau des ménages qui pousse certains parents à envoyer leurs enfants dans le monde du travail avant l'âge, afin qu'ils puissent contribuer à la production familiale ou à réaliser certaines tâches qui libèrent le père ou la mère pour faire des travaux qui génèrent un revenu, même si les tâches sont trop lourdes pour l'enfant. De ce fait, nous voulons émettre les recommandations suivantes.

Au bailleur de fond

De travailler aussi sur **l'axe économique**, ce qui permettrait l'autonomisation des familles à revenu limité, par l'octroi des activités génératrices des revenus (AGRs) en fonction des capacités de chacun.

Au gouvernement

- Mettre en place une loi sanctionnant l'embauche des mineurs et l'appliquer dans toute sa rigueur.
- Créer et financer les centres d'encadrement des jeunes où les enfants de la rue et/ou les enfants travailleurs peuvent apprendre un métier.
- Appuyer et faciliter le travail des partenaires œuvrant dans le domaine de la lutte contre le travail des enfants.

Fondation AVSI – www.avsi.org

20158 Milano – Via Legnone 4
Tel. +39.02.67.49.881 - milano@avsi.org
47521 Cesena (FC) - Via Padre Vicinio da Sarsina 216
Tel. +39.0547.36.08.11 - cesena@avsi.org

AVSI BURUNDI

11, Avenue Mpotsa, Kabondo
Bujumbura
Tél (+257) 79 999047 / (+257) 22252579
secretariat.avsi@bdi@gmail.com

Giriyuja asbl – www.giriyuja.org

5942 Bujumbura
Tel. (+257) 22221811 – giriyuja@cbinf.com
Kabondo, Bujumbura
Burundi





ENQUETE SUR LES CONDITIONS DES ENFANTS TRAVAILLANT DANS LES MINES DANS LE TERRITOIRE DE NYUNZU

« Je suis malade, j'ai la hernie, douleur musculaire et autres... je cherche de réaliser un capital et puis je quitterai les mines »

Jeanine, 15 ans

« Je rêve d'appuyer mes parents à sortir de mines, mon programme est de devenir un bon enseignant.»

André, 13 ans

« Je le fais pour pauvreté, ma mère n'a pas la force de me supporter alors je suis obligé de venir dans la mine.»

Emmanuel, 14 ans



www.avsi.org

Table des acronymes.

Abréviations	Signification
ANR	Agence Nationale de Renseignement
AGR	Activité Génératrice de Revenu
AS	Aire de santé
AVSI	Association des volontaires pour le service international.
CDJP	Commission Diocésaine pour Justice et Paix
COOMITU	Coopérative Minière Tumaini
CS	Centre de Santé
DGM	Direction Générale de Migrations
DIVAS	Division provinciale des Affaires Sociales
DIVMINE	Division de Mines
DPS	Division Provinciale de la Santé
EAE	Espaces Amis d'Enfants
EP	Ecole Primaire
ENA	Enfants Non Accompagné
ES	Enfant Séparés
H	Homme
F	Femme
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
Fc	Franc Congolaise
FGA	Forces ou Groupes Armés
PEAR+	Programme Elargi d'Assistance aux Retournés
PEC	Prise en charge
PMH	Police Minière et Hydrocarbure
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
RECO	Relais Communautaires
RECOPE	Réseau Communautaires pour la Protection de l'Enfant

SAESSCAM	Service D'assistance et d'Encadrement Du Small Scale Mining
SH	Situation d'Handicap
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

Table des matières

Table des acronymes	2
Table des matières	3
I- CONTEXTE et JUSTIFICATION	4
II- OBJECTIFS	5
1-Objectif général	5
2-Objectifs spécifiques.....	5
III- METHODOLOGIE	5
1 -Type d'étude.....	5
2 -Localisation de l'étude.....	5
3- Population cible de l'étude.....	6
4- Plan de l'enquête quantitative	6
5- Plan de l'enquête qualitative.....	7
6- La récolte et analyse des données.....	7
IV- LES SITES MINIERES	8
1- Le site de Katato	8
2- Le site de Musebe	8
V- LES ENFANTS DANS LES MINES	10
1- Profil de l'enfant	10
2- L'entourage de l'enfant	13
3- Scolarisation des enfants	16
4- Conditions de travail dans les mines.....	18
5- Sécurité et Protection	22
6-Santé et alimentation	23
VI- LES ENFANTS SORTIS DES MINES	25
1-Profil des enfants.....	25
2-Conditions de travail.....	26
VII- CONCLUSION	27
VIII- ANNEXES	30

I- CONTEXTE et JUSTIFICATION

La problématique de la protection de l'enfant se pose avec acuité dans le district/province du Tanganyika et plus particulièrement dans le territoire de Nyunzu.

Dans le territoire de Nyunzu, quatre aires de santé¹ sont ciblées pour la mise en œuvre du projet « **Appui à la sécurité humaine à travers le relèvement précoce et le renforcement des capacités locales dans la prévention et la résolution des conflits en territoire de Nyunzu, district de Tanganyika** » financé par UNICEF. Il s'agit notamment de l'aire de santé de Tchanga Tchanga, Lwizi, Kalima et Muhuya.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme conjoint PEAR+ (Programme Élargi d'Assistance aux Retournés) entre UNICEF, PNUD et FAO. L'Organisation Non Gouvernementale et Fondation AVSI est le partenaire de l'UNICEF pour la mise en œuvre des activités du programme liées à l'amélioration de l'accès durable aux services sociaux de base dans quatre secteurs : la santé, le WASH, l'éducation et la protection de l'enfant.

L'enquête en question fait partie des activités intégrées dans le secteur de la protection de l'enfant.

L'exploitation des enfants (économique voire même sexuelle) est un phénomène important et non négligeable dans la zone de Nyunzu dans les mines.

L'exploitation minière artisanale est synonyme d'une « exploitation réalisée à la main », les mineurs artisanaux travaillent à mains nues et avec des outils des plus rudimentaires pour creuser et excaver la roche contenant des minéraux. Selon la littérature disponible, on estime qu'entre 500.000 et 2 millions de personnes travaillent dans les mines en RDC, et que ce secteur est une source de revenu pour 10 millions de personnes, ou soit 12% de la population congolaise. On estime que dans l'ancienne province de Katanga, 30% des travailleurs dans les mines ont moins de 18 ans. Le territoire de Kalemie et Nyunzu dans la province du Tanganyika (dans l'ancienne Province de Katanga) est caractérisé par une forte exploitation artisanale des minerais, parmi d'autres l'or et le coltan. Le travail des enfants dans et autour des mines a un impact négatif sur leur développement physique, cognitif et social-émotionnel. Le travail d'exploitation artisanale expose les enfants à l'exploitation économique, sexuelle et aux violences domestiques. En outre, les enfants sont exposés aux risques des blessures, de maladies (respiratoire parmi d'autres), d'abandon scolaire, des mariages précoces, des grossesses précoces ainsi que de la rupture familiale. En plus, la présence des enfants dans les mines est interdite par le droit national et international et crée des problèmes pour les entreprises et le gouvernement. L'état Congolaise, les organisations internationaux et les gouvernements (UNICEF, OECDE, UE, le gouvernement des Etats Unies avec le Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act, le ITRI Tin Supply Chain Initiative, etc) ont développés des politiques et règlements sur l'exploitation des mines pour éviter le travail des enfants dans les mines, mais les initiatives n'adressent pas les causes au niveau locales, ni donnent-ils des solutions alternatives pour les défis rencontrés par les communautés. Différents études montrent que les mêmes causes et effets se présentent dans les différentes communautés autour des mines et générer des cercles vicieux qui forcent les familles, et par conséquent leurs enfants, de rester dans les mines.

La RDC est partie de la Convention (n°182) sur les pires formes de travail des enfants de l'Organisation internationale du travail (OIT), laquelle demande aux gouvernements de prendre des mesures immédiates et efficaces pour assurer l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants. Les enfants sont définis comme l'ensemble des personnes de moins de 18 ans et « les pires formes de travail des enfants » comprennent entre autres le travail dans les mines. Malgré

¹Aire de santé de Tchanga Tchanga, de Lwizi, de Kalima de Muhuya.

ça la situation réelle est dramatique et un grand nombre d'enfants quitte l'école pour travailler dans les mines en façon de gagner un peu d'argent pour leur survie ou celle de la famille.

C'est pour cette raison et dans le cadre du projet Sécurité Humaine, qu'AVSI a réalisé une étude sur la problématique des enfants travaillant dans les mines. Nous supposons que les résultats de cette enquête permettent, à termes, de jeter les bases de la configuration de ce phénomène dans la zone afin d'identifier les opportunités de programmation, des stratégies de prévention et de réponse pour d'éventuelles interventions futures dans le secteur de la protection de l'enfant mais, aussi, ces résultats pourraient aider les acteurs impliqués dans la révision du Code Minier (en cours) pour plaider de règles et de sanctions plus strictes contre le travail de mineurs dans les mines.

II- OBJECTIFS

1-Objectif général

- ❖ Documenter des cas d'enfants travaillant dans les mines dans la province du Tanganyika, analyser les critères de vulnérabilité au travail dans les mines et en émettre des pistes d'analyse du phénomène ainsi que des recommandations pour d'éventuelles interventions en faveur de la protection de l'enfant.

2-Objectifs spécifiques

- ❖ Identifier les profils des enfants travaillant dans les mines
- ❖ Identifier les différents travaux effectués par les enfants dans les mines et y évaluer leurs conditions de travail et de vie
- ❖ Déterminer les facteurs causals qui favorisent le travail des enfants dans les mines
- ❖ Déterminer les conséquences (sanitaire, psychosocial et social) du travail sur les enfants dans les mines
- ❖ Analyser la perception de la communauté (parents) face à ce phénomène d'enfants travaillant dans les mines
- ❖ Identifier les sources de revenus des familles des enfants travaillant dans les mines
- ❖ identifier des recommandations pour d'éventuelles interventions en faveur de la protection de l'enfance
- ❖ Réaliser une analyse socioculturelle du contexte dans les alentours des mines

III-METHODOLOGIE

1 -Type d'étude

Cette étude est caractérisée par la récolte de données quantitatives et qualitatives auprès des enfants dans les mines, ceux sortis des mines, des parents des enfants des mines et une analyse socio démographique autour des carriers miniers.

2 -Localisation de l'étude

Après entretiens avec les parties prenantes du projet (UNICEF, ONG locales, SAESSCAM), le choix des sites miniers pour l'enquête des enfants travaillant dans les mines a été :

- **Le site minier de Musebe** aurifère (à 120Km de Nyunzu avec +-1200 artisans caractérisé par la présence d'écoles primaires aux alentours

- **Le site minier de Katato** (à 105Km de Nyunzu avec +-1100 artisans), caractérisé par l'absence d'écoles primaires et secondaires aux alentours lors de la rentrée 2014.

L'enquête auprès des parents des enfants des mines et également auprès des enfants sortis des mines a été organisée autour des sites miniers de Katato et Musebe.

On a également récolté des données et conduit des entretiens avec les autorités locales (chef du village, chefs coutumiers et directeurs d'écoles sur place, quelques leaders et administrateur d'MMR) dans 5 autres sites minières :

- Le site minier de Zongwe aurifère
- Le site minier de Kintu aurifère
- Le site minier de Musoi aurifère
- Le site minier de Kisengo (coltan)
- Le site minier de Kisimbamombo (coltan)

3- Population cible de l'étude

Les populations cibles de cette étude sont ainsi :

- Les enfants/adolescents travaillant dans les mines de Katato et Musebe,
- Les enfants/adolescents ayant travaillé dans les mines,
- Les parents des enfants travaillant dans les mines,

Les représentants des acteurs et agences œuvrant dans le secteur: DIVAS (Division des Affaires Sociales), SAESSCAM (Service D'assistance et d'Encadrement Du Small Scale Mining), DIVMINE (Divisions de Mine), CDJP (Commission Diocésaine pour Justice et Paix), ANR (Agence Nationale de Renseignement) et DGM (Direction Générale des Migrations); MMR (entreprise qui gère le mine), Police de mine, structure chargée du genre et famille, les infirmiers titulaires des CS.

4- Plan de l'enquête quantitative

La récolte de données quantitatives concerne les enfants, cible principale de notre étude : ceux travaillant actuellement dans les mines et ceux ayant travaillé dans les mines.

4.1 Taille de l'échantillonnage

Pour calculer la taille de l'échantillonnage des enfants travaillant dans les mines, nous avons appliqué la formule suivante ;

$$n = t^2 (p \times q) / e^2 = 100$$

Nth= taille de l'échantillon théorique

t = paramètre de risque d'erreur lié à l'intervalle de confiance = 1.96 (il est utilisé intervalle de confiance de 5% qui correspond à **1,96**)

p = prévalence de l'indicateur = **0,5**. Pour calculer la taille de l'échantillonnage, nous prenons le taux de scolarisation des enfants bénéficiaires en début de programme. N'ayant pas cette information couvrant l'ensemble de la zone, nous supposons que la prévalence s'élève à 0,5 pour le groupe intervention et 0,7 pour le groupe contrôle
e = degré de précision souhaitée = **10%**

Ainsi 50 enfants travaillant dans les mines ont été enquêtés sur le site de Katato et 50 enfants dans le site de Musebe.

Par ailleurs, sans suivre un plan d'échantillonnage, une vingtaine d'enfants ayant travaillé dans les mines ont été interrogés.

4.2 Sélection des enfants

La sélection des enfants travaillant dans les mines s'est effectuée en appliquant la procédure de tirage aléatoire dans le respect du genre et une répartition homogène de l'âge représenté sur le site. La collecte des données s'est organisée par entretien individuel auprès des enfants par le biais d'un questionnaire.

La sélection des enfants ayant travaillé dans les mines s'est organisée après entretien avec les enseignants et acteurs présents dans la zone.

5- Plan de l'enquête qualitative

5.1 L'analyse socio démographiques des mines

Des entretiens avec les autorités locales et administratives, les leaders communautaires et les autorités des entreprises minières ont été organisés dans le but de récolter des informations d'ordre démographiques et également relatif à l'organisation des mines de Katato et Musebe.

5.2 Les Focus group des parents

Des focus group ont été menés auprès des parents ayant des enfants qui travaillent dans les mines en s'assurant de séparer les femmes et les hommes lors des groupes de discussion.

La sélection des parents s'est effectuée de manière aléatoire dans les villages avoisinants les mines avec l'aide des autorités locales et des leaders communautaires.

6- La récolte et analyse des données

6-1 la formation des enquêteurs

Pour la phase de collecte des données sur le terrain, une équipe de 5 enquêteurs a été mobilisée pour l'enquête, supervisée par un officier Protection de l'Enfant AVSI.

La formation des enquêteurs a duré une demi-journée où ont été abordées les questions relatives à l'attitude générale et au comportement des enquêteurs auprès des enfants et des adultes, aux principes de remplissage du questionnaire et à la compréhension du questionnaire.

Avant le démarrage de l'enquête proprement dite, une pré-enquête a été conduite dans des conditions réelles. Ceci a permis de donner l'occasion aux enquêteurs de simuler les interviews et mettre en pratique toutes les étapes sur lesquelles ils ont été formés.

6-2 Traitement et analyse des données

Les fiches de collecte de données ont été quotidiennement vérifiées, nettoyées et codifiées par le superviseur avant d'être envoyées au *data manager*. Un masque de saisie a été préalablement préparé sur SPSS, logiciel dans lequel ont été également analysées les données.

6-3 Considération éthique et morale

Pour cette étude, nous avons respecté la dignité, l'intimité et la liberté de la personne interviewée. En effet, nous avons utilisé la procédure du « consentement éclairé » où les répondants ont eu le droit de décliner ou d'accepter l'interview. Le consentement oral a été suffisant car la signature ou l'écrit n'est pas culturellement approprié.

6-4 Limites de l'enquête

- La possibilité de faire une étude dans les mines: disponibilité de la SAESSCAM et des entreprises minières à notre accès et à répondre aux questions.
- Disponibilité des enfants à être enquêtés pas constante et immédiate
- En étant la principale population cible de notre enquête étant des enfants, il faut prendre en compte d'éventuel biais d'information et de réponse,
- Les problèmes de sécurité et accessibilité dans la zone qui ont engendré des difficultés dans la mise en place de l'étude.

IV-LES SITES MINIERS

1- Le site de Katato²

La communauté de la localité de Katato vit principalement de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse, du commerce et des travaux dans les carrières minières. L'EP Kaweka de la localité de Katato a ouvert ses portes en septembre 2015 accueillant 147 garçons et 153 filles. Cette école n'est pas mécanisée et les cours sont dispensés dans deux églises et 3 hangars. Un dispensaire privé est localisé à 1km de la localité et aucune structure de protection n'a été identifiée dans la zone.

D'après les informations recueillies auprès du chef de village de Katato, du directeur de l'EP Kaweka, de l'infirmier du CS et d'un membre du RECO, environ 1250 hommes et 700 femmes travaillent dans la mine de Katato et également 367 enfants (200 filles et 167 garçons). Les besoins constatés pour les travailleurs dans les mines sont l'accès aux soins, à l'eau, à l'assainissement, à la scolarisation pour les enfants et aux loisirs.

Les structures d'état présentes autour du site minier sont : la division des mines, la SAESSCAM, l'ANR, la DGM, la police des mines et la police nationale, dont l'ensemble est en capacité insuffisante suite à la sécurité volatile dans la zone.

Selon les autorités locales et les leaders communautaires, les structures étatiques devraient davantage s'impliquer pour la mécanisation des écoles, l'appui en matériels didactiques, proposer des formations pour les enseignants et sécuriser les infrastructures scolaires. La DPS (Division Provinciale de Santé) devrait davantage approvisionner en médicaments le centre de santé de la localité.

La DIVAS n'a pas mis en place des actions d'identification des enfants travaillant dans les mines et ne fait aucune action à leur encontre. Le nombre d'ENA (Enfant Non Accompagné) et ES (Enfant Séparé) dans la localité est estimé à 14 enfants.

Selon le représentant de SAESSCAM et le superviseur de la coopérative, 400 hommes, principalement des nomades, travaillent dans les mines. La présence des enfants y étant interdite.

L'exploitation a commencé en février 2015 et est géré par la coopérative Tumaini COOMITU (Coopérative Minière Tumaini).

Le site, à ciel ouvert, couvre 800m² et l'on y récolte le coltan.

2- Le site de Musebe

D'après les informations recueillies auprès du représentant de SAESSCAM, l'exploitation minière aurifère de Musebe, de type artisanale, a débuté en février 2013. La mine est gérée par la division de mine et SAESSCAM, également et une coopérative (VIMATED) est mise en place.

²D'après les entretiens avec les autorités locales, les leaders communautaires et les gérants des mines.

Autour de la mine, il y a des restaurants, des maisons de passage et des commerces.

D'après nos informateurs, 306 hommes travaillent dans les mines. Ce sont des hommes provenant des ethnies de Bakalanga, Bahemba, Mbote, Mushi et Luba dont la cohabitation ne pose pas de problème. D'après les échanges avec le représentant du SAESSCAM, aucun enfant ni femme ne travaille dans les mines.

La mine de Musebe est proche de l'EP Kabimbi, d'un centre de santé, d'un dispensaire privé et d'une rivière et plusieurs puits non potables. L'EP Kabimbi accueille 249 enfants dont 150 garçons et 99 filles. L'école est non mécanisée et la plupart des infrastructures sont en paille, 2 salles sont en briques adobes avec toiture en paille et 4 classes sont logées par l'église. Très prochainement c'est prévu qu'une école secondaire ouvre ses portes dans la localité.

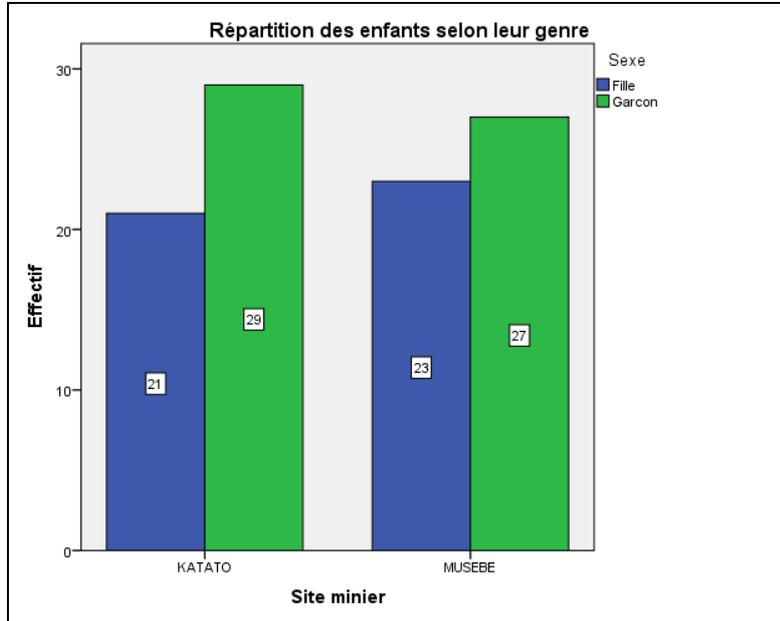
Une structure de protection œuvrant pour le genre et la famille et également des RECO sont présents autour du site minier. La localité à proximité du site Musebe regroupe 2147 ménages.

V- LES ENFANTS DANS LES MINES

1- Profil de l'enfant

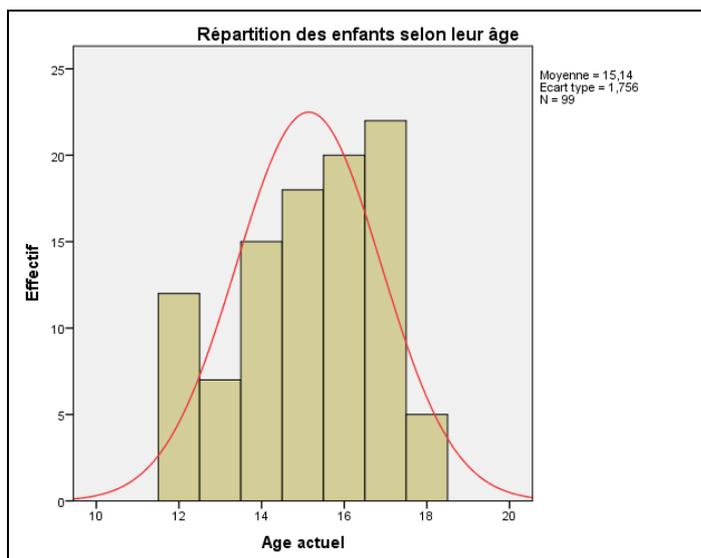
Comme prévu, 50 enfants ont été enquêtés sur le site de Katato et 50 autres sur le site de Musebe.

Graphe 1 : répartition des enfants enquêtés selon leur genre



Sur l'ensemble des 100 enfants interrogés sur les deux sites, **44% sont des filles et 56% sont des garçons**. La répartition est proportionnelle sur les deux sites miniers avec sensiblement plus de garçons interrogés.

Graphe 2 : répartition des enfants enquêtés selon leur âge



Le plus jeune enfant enquêté est âgé de 12 ans et le plus vieux a 18 ans. La moyenne d'âge respectivement sur chaque site est de 14,98 ans pour Katato et 15,30 ans pour Musebe.

Tableau 1: L'âge des enfants selon leur genre

		Site Katato		Site Musebe		Total	%
		Sexe		Sexe			
		Fille	Garçon	Fille	Garçon		
		Effectif	Effectif	Effectif	Effectif		
Age de l'enfant	12	2	5	3	2	12	12%
	13	1	3	1	2	7	7%
	14	3	5	3	4	15	15%
	15	2	5	5	6	18	18%
	16	5	5	4	6	20	20%
	17	7	6	5	4	22	22%
	18	0	0	2	3	5	5%
Total		20	29	23	27	99	100%

Suite à l'analyse de ce tableau, nous remarquons que la majorité des enfants dans les mines sont âgés entre 14 à 17 ans. Il y a davantage de filles âgées de 17 ans que de filles âgées de 12-13 ans.

Les proportions du genre et de l'âge des enfants travaillant dans les mines sont sensiblement similaires entre les deux sites de mines enquêtés.

Les conditions de vies précaires et la pauvreté accrue des ménages poussent les enfants à travailler dans les mines et à leurs parents de les laisser y travailler.

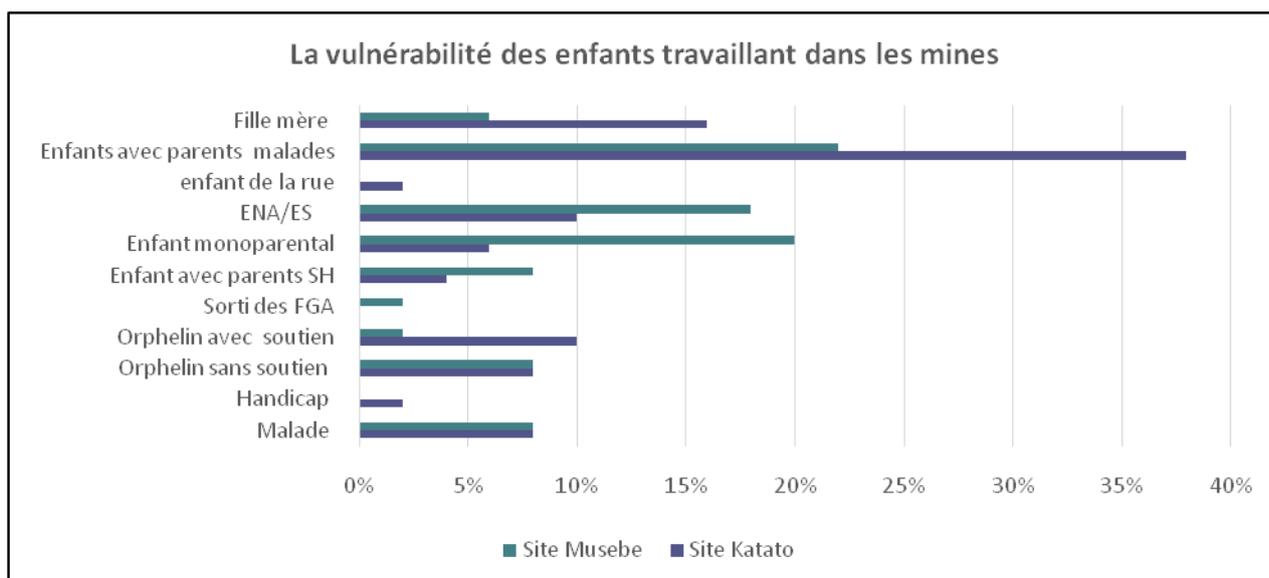
Tableau 2: Le statut des enfants

		Site Katato		Site Musebe		Total	%
		Sexe		Sexe			
		Fille	Garçon	Fille	Garçon		
		Effectif	Effectif	Effectif	Effectif		
Statut de l'enfant	Autochtone	15	13	12	18	58	64%
	Retourné	2	0	1	0	3	3%
	Déplacé	4	16	5	4	29	32%
Total		21	29	18	22	90	100%

Ce sont principalement les autochtones qui travaillent dans les mines, filles et garçons confondus.

Comme nous l'avons évoqué auparavant, le site minier de Katato et également celui de Musebe sont très proches de localités (1 à 2 km) ce qui explique l'affluence de la communauté et notamment des enfants à travailler dans les mines.

Graphe 3 : la vulnérabilité des enfants enquêtés



Les vulnérabilités des enfants travaillant dans les mines peuvent être multiples et complémentaires, ce qui accroît d'autant plus le niveau de vulnérabilité à l'égard des chocs social et environnemental que l'enfant peut rencontrer.

Les enfants travailleurs des sites de Katato et de Musebe présentent des profils de vulnérabilité sensiblement différents.

Dans le site de Katato, 38% des enfants ont des parents malades, 16% sont des filles mères, 10% des ENA/ES et 10% des orphelin sans soutien.

Ces résultats montrent que les enfants travaillent dans les mines pour apporter un support financier à son ménage qui présente des difficultés (mère seule ou parents malades) ou pour subvenir lui-même à ses besoins.

Dans le site de Musebe, 22% des enfants ont des parents malades, 20% sont des enfants issus de famille monoparental et 18% sont des ES/ENA.

La situation de pauvreté juxtaposée aux vulnérabilités identifiées des foyers des enfants peut engendrer le travail précoce des enfants dans le but de supporter financièrement leurs foyers familiaux.

Tableau 3 : Le lieu de vie des enfants travaillant dans les mines

		Site Katato		Site Musebe		Total	%
		Sexe		Sexe			
		Fille	Garçon	Fille	Garçon		
		Effectif	Effectif	Effectif	Effectif		
Lieu où vit l'enfant	Chez les deux parents	9	14	7	11	41	41%
	chez la mère	7	1	7	3	18	18%
	chez le père	2	0	6	1	9	9%
	chez les membres apparentés	2	9	2	4	17	17%
	Seul(e)	1	5	1	8	15	15%
Total		21	29	23	27	100	100%

La majorité des enfants travaillant dans les mines vivent chez leurs deux parents, 27% vivent dans un foyer monoparental et 17% chez des membres apparentés. Notons que 15% des enfants vivent seuls. 68% des enfants vivent avec leurs parents ou soit l'un des deux parents ce qui montre la place importante et le rôle qui peuvent jouer les parents auprès de leurs enfants.

2- L'entourage de l'enfant

La taille moyenne du ménage des enfants enquêtés s'élève à 5,7.

35,6% des enfants enquêtés sont les premiers de la fratrie familiale, 38,6% se disent les seconds et 15,8% se situent au 3^{ème} rang.

86% des enfants enquêtés déclarent que leurs parents sont originaires du Katanga. D'autres (14%), et à moindre mesure, affirment que leurs parents proviennent des provinces du Maniema, du Sud Kivu et de l'Equateur.

Tableau 4 : Etat matrimonial des parents des enfants travaillant dans les mines

		Site Katato		Site Musebe		Total
		Sexe		Sexe		
		Fille	Garçon	Fille	Garçon	
		Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	
Etat matrimonial des parents	Mariage monogame	10	16	10	14	50
	Parents divorcés	5	2	5	4	16
	Monoparentales	2	3	1	2	8
	Parents décédés	1	6	0	2	9
	Père polygame	3	2	7	5	17
	Total	21	29	23	27	100

La moitié des enfants enquêtés (50%) vivent dans un foyer monogame avec leurs deux parents mariés. 17% déclarent vivre dans un foyer avec un père polygame.

17% des enfants affirment vivre dans un foyer monoparental (un parent décédé ou pour d'autres raisons non mentionnées).

La différence entre le premier donné du tableau 3 et du tableau 4 s'explique car une partie de parents avec une relation monogame n'habitent quand même pas ensemble pour de raisons socioprofessionnelles.

C'est vrai que les informations que les enfants ont par rapport aux dynamiques entre leurs parents ne sont pas précises ou toujours vraies, surtout dans le cas d'un parent qu'habite loin.

Tableau 5: Activités principales des parents des enfants travaillant dans les mines

		Site Katato		Site Musebe		Total	%
		Sexe		Sexe			
		Fille	Garçon	Fille	Garçon		
		Effectif	Effectif	Effectif	Effectif		
Activité principale des parents	Agriculture	10	16	6	10	42	45%
	Travaux mines	7	4	9	10	30	32%
	Sans profession	1	2	3	1	7	8%
	Eleveurs	1	0	1	3	5	5%
	Agent entreprise	0	1	0	0	1	1%
	Commerçant	1	1	2	0	4	4%
	Ménagère	0	0	0	0	0	0%
	Autre	0	0	2	2	4	4%
	Total	20	24	23	26	93	100%

Comme évoqué lors des entretiens avec les leaders communautaires et les autorités locales, la communauté vit principalement de l'agriculture, des travaux miniers et à moindre mesure du commerce et de l'élevage.

Les autorités reportent qu'il y a aussi un travail non déclaré: la prostitution est très diffusée surtout autour de mines soit à Musebe qu'à Katato.

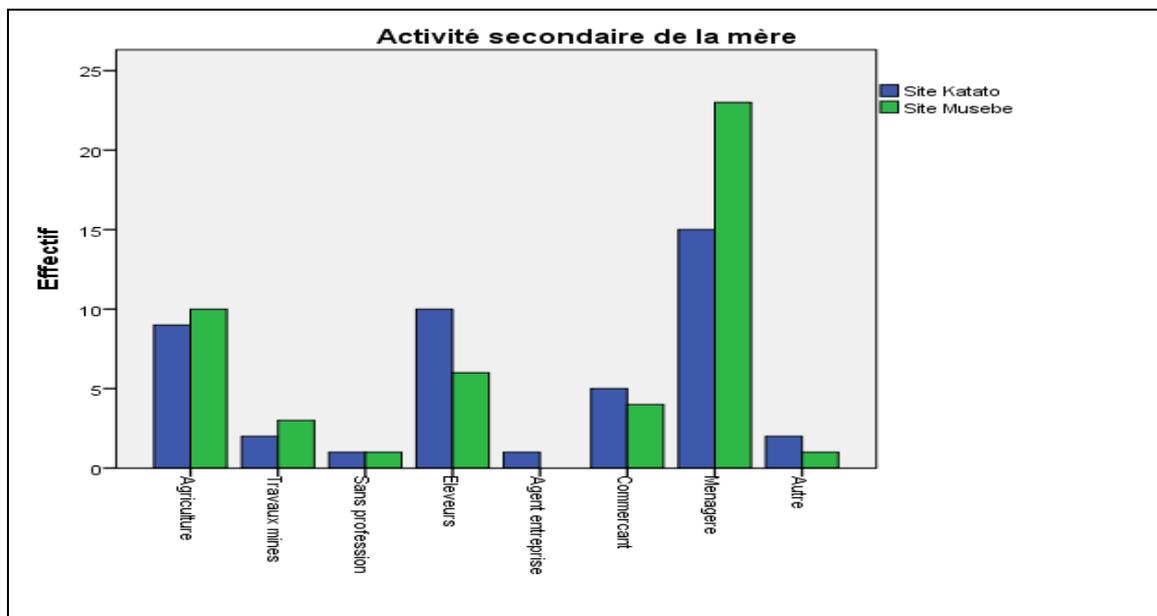
Les parents des enfants travailleurs vivent également de l'agriculture mais aussi des travaux dans les mines (32%), soit 1/3 des parents des enfants enquêtés.

Par ailleurs, 64% des enfants enquêtés déclarent qu'au moins un membre de leur famille travaille dans les carrières minières.

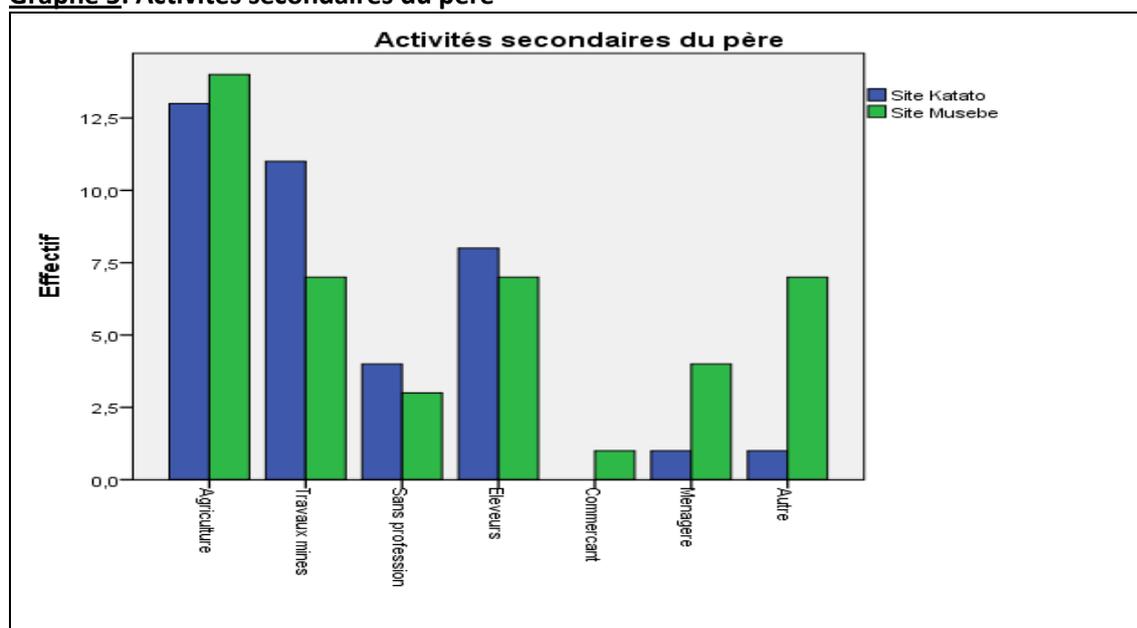
53,3% disent que c'est leur père, 50% leur frère, 37,8% leur mère, 36,6% leur sœur et 60,6% un membre apparenté.

Notons l'importance de l'implication de l'entourage des enfants travaillant dans les mines dans les travaux miniers.

Graphe 4: Activités secondaires de la mère



Graphe 5: Activités secondaires du père



Les résultats de ces deux graphiques sont en cohérence avec les échanges réalisés avec les leaders communautaires et les autorités locales. La communauté vit principalement de l'agriculture et élevage. **Les hommes vont également s'adonner aux travaux miniers et les femmes aux travaux ménagers.**

Une forte proportion de l'entourage des enfants travaillant dans les mines exerce également un emploi dans les sites miniers.

Au premier abord, les enfants enquêtés considèrent avoir de bonnes relations avec les membres de leur cellule familiale/ foyer. Cependant, ils rapportent que leur revenu provenant du travail entrepris dans les mines peut être une source de conflit (dans le partage).

3- Scolarisation des enfants

80% des enfants enquêtés ont déclaré avoir déjà été scolarisés, dont 41% de filles (pas de différence significative entre les deux sites). Les raisons de non scolarisation rapportées sont principalement le manque de moyen financier des parents.

Tableau 6: Scolarisation des enfants travaillant dans les mines

		Site Katato		Site Musebe		Total
		Sexe		Sexe		
		Fille	Garçon	Fille	Garçon	
Enfants scolarisés	Oui	2	7	4	6	19
	Non	15	20	16	15	66
	Total	17	27	20	21	85

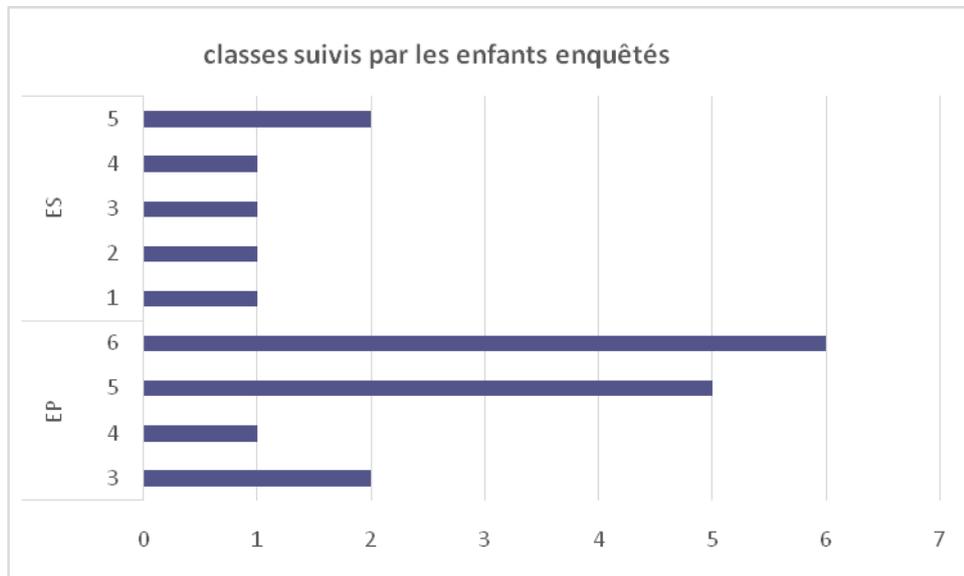
Après analyse de ce tableau, seulement 6 filles sur 37 travaillant dans les mines sont scolarisées au moment de l'enquête.

Pour les garçons, 13 sur 48 sont scolarisés.

Ainsi 22,4% des enfants enquêtés déclarent se rendre à l'école³.

Nous ne remarquons pas de différence significative entre les deux sites relative au taux de scolarisation des enfants travaillant dans les mines.

Graph 6 : Classes fréquentées par les enfants scolarisés



Au vu des résultats de ce graphe, nous remarquons que la majorité des enfants travaillant dans les mines sont scolarisés principalement en 5^{ème} et 6^{ème} année de l'EP et en 5^{ème} année de l'ES.

Parmi ces enfants scolarisés, 59% déclarent se rendre chaque jour à l'école.

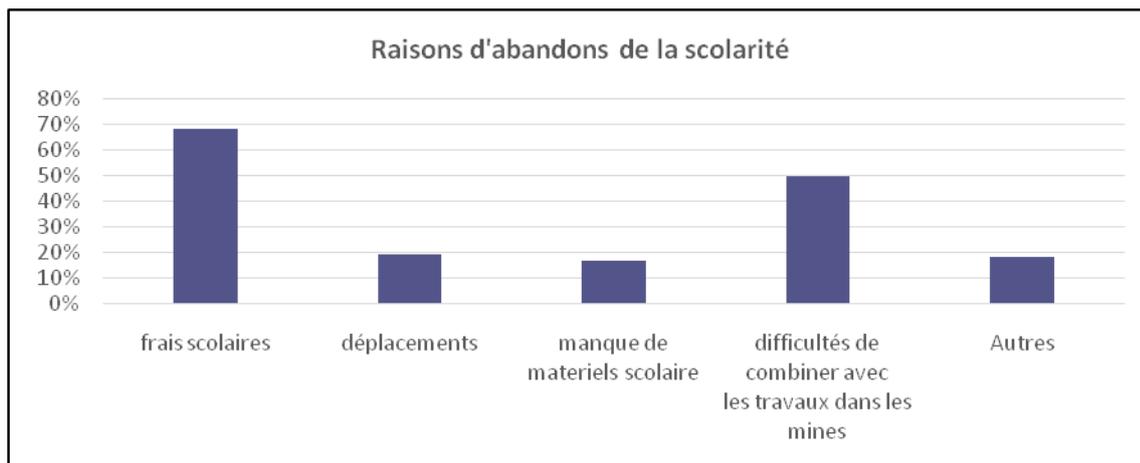
Concernant la prise en charge des frais scolaires, 61,1% rapportent que ce sont les deux parents qui en sont responsables et 16% déclarent que ce n'est seulement la mère qui finance la scolarisation.

La majorité des enfants scolarisés interrogés déclarent avoir des difficultés pour concilier leurs travaux dans les mines et suivre assidûment l'école.

Parmi ceux qui ont déjà été scolarisés mais qui ont arrêté leurs cursus scolaires, ils évoquent les raisons d'abandons suivantes : difficulté à payer les frais scolaires, à concilier les leçons avec le travail dans les mines, manque de matériel scolaire ou déplacement.

³ Ils mentionnent les EP Anuarite, EP Lwaba

Graphe 7: Raisons d'abandons de la scolarisation



L'impossibilité ou la difficulté de subvenir aux frais scolaires reste la principale raison d'abandon de la scolarité des enfants travaillant dans les mines.

Une proportion non négligeable (50%) déclare préférer abandonner leur scolarisation suite aux difficultés rencontrées pour combiner les travaux dans les mines et suivre l'école.

D'après les échanges avec les parents lors des focus group, les dépenses scolaires (EP) s'élèvent en moyenne à 9000 Francs par trimestre (prime et frais scolaires compris) et par enfant. Il n'y a pas d'école secondaire autour des mines de Musebe et Katato.

En majorité, les parents ne font pas de différence d'inscription entre les filles et les garçons. Seules les femmes de Katato affirment inscrire en priorité les garçons que les filles.

4- Conditions de travail dans les mines

34,3% des enfants disent avoir travaillé auparavant dans une autre mine, notamment ceux qui travaillent depuis plus de 20 mois dans les mines de Katato et Musebe.

Par ailleurs, en moyenne, les enfants enquêtés travaillent depuis 11 mois dans les mines.

Tableau 7: Durée de travail dans les mines

		Site Katato		Site Musebe		Total	%
		Sexe		Sexe			
		Fille	Garçon	Fille	Garçon		
		Effectif	Effectif	Effectif	Effectif		
Combien de temps de travail dans les carrières	1-5 mois	10	16	2	5	33	35%
	6-10 mois	2	3	5	3	13	14%
	11-15 mois	3	8	9	12	32	34%
	16-20 mois	0	0	0	4	4	4%
	plus de 20 mois	3	1	5	2	11	12%
Total		18	28	21	26	93	100%

D'après les résultats de ce tableau, nous constatons que la majorité des enfants travaillant dans la mine de Katato sont présents depuis moins de 5 mois tandis que pour la mine de Musebe, la majorité des enfants travaillent depuis 11 à 15 mois.

Tableau 8 : Distance mine-maison

Distance Mine-Maison	Site Katato	Site Musebe
1km	0%	26%
2km	47%	74%
3km	47%	0%
>3km	7%	0

Les deux sites miniers sont relativement proches des localités. La majorité des enfants vivent à moins de 3Km des sites miniers.

Tableau 9: Initiateur du travail dans les mines

Avec QUI qui l'enfant a-t-il commencé à travaillé dans les mines	Site Katato		Site Musebe		%
	Sexe		Sexe		
	Fille	Garçon	Fille	Garçon	
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	
Ses parents	10	10	13	12	45%
Ses frères ou sœurs	2	3	2	0	7%
un membre de sa famille	0	5	2	3	10%
un voisin	3	3	1	3	10%
d'autres enfants (amis)	1	1	0	5	7%
tout seul	1	5	1	4	11%
d'autres adultes	1	1	1	0	3%
Autre	3	1	2	0	6%

45% des enfants ont commencé à travailler dans les mines avec leurs parents. Les frères et sœurs, les membres de la famille et les voisins ont également été les initiateurs du travail des enfants dans les mines. Ces résultats doivent être corrélés au contexte socioéconomique précaire de la zone qui pousse les enfants des ménages pauvres à apporter un appui financier au ménage.

Tableau 10: Principales tâches des enfants dans les mines

Taches dans les mines	%
vente (arachide, sombe, recharge téléphonique, restauration)	25%
transport eau	6%
Concasser, assurer le transport de sable ou des pierres, creuser, casser les pierres	52%
travaux de lavage, ramasser les déchets	15%
cuisine pour les travailleurs (famille)	2%

La majorité des enfants ont comme tâches dans les mines de concasser, creuser ou assurer le transport du sable ou des pierres. Ces tâches sont principalement attribuées aux garçons. La vente de

nourriture ou autres dans les mines ou autour des sites miniers est également exercé par 25% des enfants enquêtés.

Les enfants qualifient leurs travaux de difficile, fatiguant, pénible et non appropriés pour leur âge.

Ainsi seulement 17,2% sont satisfaits du travail exécuté dans les mines tant dans la nature de la tâche que dans les conditions dans lesquelles elles sont exécutées.

Tableau 11: Les conditions de travail des enfants dans les mines

Variables		Site Katato	Site Musebe
Nombre d'heure de travail par jour		8,3h	7,94h
Moment du travail	Matin	18,8%	14,3%
	après-midi	14,6%	16,3%
	la journée	66,7%	69,4%
Nombre de jour de travail par semaine		en moyenne 5j/semaine, 36%: 5jours ; 24% :6jours	en moyenne 6j/semaine 26% : 6jours ; 44% :7jours
Travail en équipe		56,3% 100% avec la famille	60,4% 82,8% avec les amis et 10,3% avec la famille
Pour qui travaille l'enfant	Négociant	7%	4%
	famille	33%	24%
	équipe	11%	2%
	moi-même	49%	62%
gain par jour en Fc		3556Fc	3000Fc
Mode de partage du gain	tout pour les parents	10,4%	6,4%
	Partage inégal avec la famille	18,8%	31,9%
	tout pour l'enfant	39,6%	23,4%
	Partage égale avec la famille	6,3%	12,8%
	Rien à l'enfant	2,1%	2,1%
	Autres (avec l'équipe ou autres membres de famille)	22,9%	23,4%
dépense du gain	études	8,5%	16,3%
	études du frère et sœur	8,5%	4,2%
	Nourriture	58,0%	67,3%
	santé	27,7%	28,6%
	PEC ménage	6,4%	10,2%
	Habits	72,3%	51,1%
	appuyer les parents	29,8%	40,8%
	Autres	24,5%	14,3%
Recevoir des minerais		43,8% Vente : 55,6%, donné aux parents: 22,7%	42,6% Vente : 68%, donné aux parents: 16%

Les principales motivations des enfants à travailler dans les mines sont avant tout le gain de l'argent. Certains considèrent qu'entreprendre ces travaux dans les mines permet de facilement gagner de l'argent afin de répondre à leurs besoins primaires qui sont de se nourrir et de s'habiller. Beaucoup d'entre eux exécutent ces travaux pour appuyer leur famille au niveau financier. Certains reprochent qu'ils ne sont pas guidés, accompagnés et que c'est le seul moyen qu'ils ont trouvé pour subvenir à

leurs besoins. D'autres également déclarent que gagner cet argent leur permet de payer leurs études.

D'après les échanges recueillis lors des focus group organisés autour des 2 sites miniers avec les parents des enfants travaillant dans les mines (séparant les femmes et les hommes), il est ressorti que les motivations des parents à travailler dans les mines est en priorité gagner de l'argent, de subvenir aux besoins de leurs familles mais également par manque d'emploi alternatif dans la zone. Les conditions de travail y sont difficiles, engendrant souvent des problèmes de santé et les exposants à des situations de violations de droits de l'homme et de l'enfant. Les employés peuvent également s'exposer à d'éventuels éboulements de pierres provoquant des accidents.

Les parents interrogés souhaiteraient améliorer leurs conditions de travail en ayant un lien contractuel avec leurs employeurs, en suivant des formations et en étant en possession d'un matériel et équipement adéquates pour entreprendre leurs tâches en toute sécurité. Les parents déplorent également les conditions d'hygiène et d'assainissement qui mettent en péril leur état de santé.

La majorité des parents interrogés considèrent qu'il existe des tensions entre les travailleurs des mines sur les sujets de salaires perçus et des prix fixés des articles vendus autour des mines.

Dans la mine de Musebe, il existe des comités rassemblant les travailleurs, les femmes et les hommes séparément, dans le but d'aborder les intérêts des employeurs. Les hommes s'organisent en deux comités : les creuseurs et les responsables de puits. Dans la mine de Musebe, certains travailleurs perçoivent des minéraux ; le partage s'organise entre le PDG, les fournisseurs et les creuseurs. A Musebe et à Katato existe un comité des creuseurs adhérant à une coopérative minière, dont VIMATED pour Musebe et COOMITU pour Katato. Les tensions remarquées étaient les constants de la part des creuseurs qu'ils ne se sentaient pas représentés totalement par ces coopératives qui n'arrivaient pas à faire de plaidoyer auprès de la société minière MMR (pour site Katato) et les négociants (pour site Musebe) enfin de hausser le prix de matière. Les creuseurs craignent que ces coopératives soient corrompues. Ils ne trouvaient pas l'importance de faire les cotisations au sein de comité car d'une part ils se sentaient nomade et donc ils ne veulent pas investir de l'argent dans un site quand après un mois ils pourraient partir travailler ailleurs.

Plus de la moitié des parents interrogés déclarent que leurs enfants les accompagnent lors de leurs travaux dans les mines. Selon eux, certains enfants s'adonnent aux transports de sable, au triage, au ramassage de pierres, au nettoyage et au lavage dans les mines, d'autres vendent de la nourriture autour des mines et d'autres également préparent le déjeuner à leurs parents. Selon la tâche exécutée et sa durée, l'enfant peut percevoir entre 1000 à 8000 Francs par jour.

Les jeunes enfants et les filles exécutent davantage les tâches qui nécessitent le moins d'effort physique tels que la vente ou le transport de charge légère. Les garçons les plus âgés effectuent les travaux de chantier.

5- Sécurité et Protection

Les carrières minières sont des sites dans lesquels de nombreux cas de violations des droits des enfants et de maltraitements sont identifiés.

Tableau 12: Les conditions de sécurité des enfants dans les mines

Variables	%	Observation
Sécurité dans les mines	66,7%	Pas de distinction de résultat entre les deux sites de mines
Victime d'accidents	17,5%	Les enfants évoquent des chutes, des éboulements, des blessures bénignes
Prévention pour accidents sur le lieu de travail	34,2%	34,2% disent se prévenir des accidents en faisant usage de gants. Cependant, certains considèrent qu'ils seraient nécessaires de se prémunir de casques de protection et de bottines. En cas d'accident la plupart des enfants se dirigent vers la PMH (Police Minière et Hydrocarbure), le SAESSCAM, l'ANR, la police, les patrons et les parents.
Maltraitements	34% dont 19 filles et 14 garçons	34% des enfants enquêtés considèrent avoir été maltraités. Parmi les filles qui disent avoir subies des maltraitements, ce sont principalement des agressions sexuelles, des viols et à moindre mesure le racket. Selon leur dire, les principaux agresseurs sont des creuseurs des mines (majoritairement), les jeunes garçons et la police des mines. Ces filles victimes de ces violences se rendent principalement à l'ANR, la police, SAESSCAM et chez leurs parents. Quant aux garçons, ils évoquent principalement le racket et à moindre mesure les agressions physiques. Ils se plaignent auprès de leurs parents et du chef du village.
Connaissance des droits des enfants	66,3%	Particulièrement, 75% des enfants ont connaissance de l'interdiction des enfants de travailler dans les mines

Cas de maltraitance

Type d'abus	Katato (pourcentage sur le total des enfants enquêtés)	Musebe (pourcentage sur le total des enfants enquêtés)
Viol (prostitution, agression sexuelle...)	16%	16% (8 en total, dont 2 garçons)
Violence physique, tracasseries, combat...	8%	20%
Racket	10%	12%

La plupart des enfants dit qu'il reporterait un cas d'abus aux autorités de mines, à l'ANR et à la police.

Après notre observation on a vu que il y a une grande attention par ces organismes sur la dénonciation de cas d'abus car le paiement d'amendes par les accusés est devenue une source de revenu. Ca devient facile et fréquente la manipulation de filles pour accuser des hommes de façon que les autorités et la famille puissent avoir une occasion de gagner.

Tous ces cas (vrais ou faux) se terminent donc à l'amiable et il n'y a pas une vraie persécution judiciaire des violeurs.

Personne entre les filles et les garçons violés s'est référés à de structures de support, ni cliniques, ni psychologiques, ni judiciaires. A Musebe il y a une représentante de la DIVIGENRE que fait un travail de récolte de cas de viols dénoncés.

88,7% des enfants enquêtés souhaiteraient abandonner leur travail dans les mines.

Les principales motivations qui pousseraient l'enfant seraient de gagner ou de percevoir de l'argent autrement que de travailler dans les mines. Un soutien financier mais également un accompagnement et encadrement qui lui permettrait de reprendre ou de commencer sa scolarité (56,8%). Certains enfants un peu plus âgés évoquent un accompagnement pour une réinsertion professionnelle (26,3%) tel que les métiers de coiffeur, tailleur, charpentier ou mécanicien. D'autres mentionnent un accompagnement pour la création d'AGR (21,1%) tel qu'un restaurant ou commerce.

Selon les parents, les principales motivations pour les enfants de travailler dans les mines sont de gagner de l'argent et de supporter financièrement leurs familles. Les enfants pourraient quitter le travail dans les mines si l'accès leur était interdit de manière efficace, s'ils étaient accompagnés pour réintégrer l'école ou trouver un emploi. Ce sont les mêmes motivations qui pousseraient les parents à retirer les enfants à travailler dans les mines.

Les parents des enfants travaillant dans les mines rapportent de nombreux risques de protection tels que les accidents suite à éboulement ou de circulation routière (camions et motos), des agressions physiques, des viols et des escroqueries.

L'ensemble des parents déclarent qu'il y a des violences sexuelles dans ou autour des mines. De manière occasionnelle, ils rapportent le cas à l'ANR, au comité organisé ou à la police. Selon eux, la prostitution commence dès l'âge de 12 ans et selon certains hommes de la mine de Katato, elle est pratiquée par la majorité des femmes qui travaillent dans les mines.

6-Santé et alimentation

La charge de travail exécutée dans les mines et la difficulté de concilier les études et les travaux dans les mines peuvent avoir des conséquences sur la santé et les habitudes alimentaires.

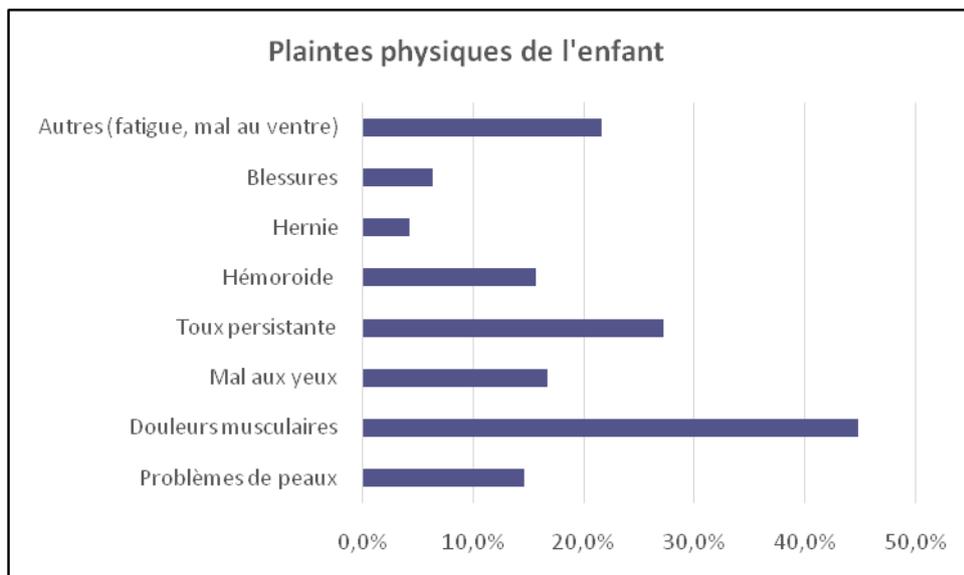
Tableau 13: Le nombre de repas par jour des enfants dans les mines

Nombre de Repas/ jour	Site Katato	Site Musebe
1	17,0%	20,0%
2	72,3%	74,0%
3	10,6%	6,0%

La majorité des enfants disent consommer 2 repas par jour.

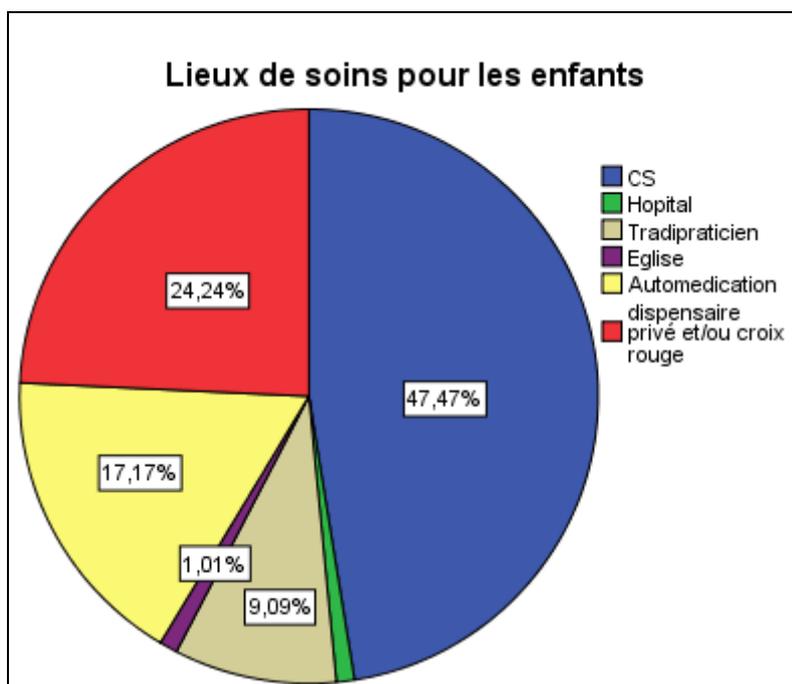
Les enfants consomment l'eau dans des sources non aménagées, principalement des rivières. Concernant l'assainissement, 72,7% font usage de latrines et 24,2% font faire leurs besoins dans la brousse.

Graph 8: Les plaintes physiques des enfants



Suite aux travaux réalisés dans les mines, les enfants sont sujets principalement à des douleurs physiques dues aux charges qu'ils doivent porter, à des toux persistantes et des problèmes de peaux qui résultent de la poussière qui se dégage des sites miniers. Les enfants ressentent également de la fatigue et des maux aux ventres dus au stress induit par les travaux dans les mines.

Graphe 9: Les lieux de soins pour les enfants



Le CS et le dispensaire privé (localité de Katato) sont les principales structures vers lesquelles les enfants se dirigent en cas de nécessité de soins. Faute de moyens financiers, 17,1% des enfants choisissent l'automédication.

73,7% des enfants déclarent avoir été malades dans les deux dernières semaines précédentes l'enquête : 49,4% affirment avoir eu la fièvre, 18,2% la fièvre typhoïde, 15,6% le paludisme et 7,8% la diarrhée.

VI-LES ENFANTS SORTIS DES MINES

1-Profil des enfants

23 enfants ayant travaillé dans les mines et ayant à ce jour quitter leur emploi ont été interrogés; dont 13 avaient travaillé à Katato et 9 au site Musebe. Ces enfants interrogés sont principalement des autochtones (66,7%) et à moindre mesure des déplacés (33,8%). La moyenne d'âge de ces enfants enquêtés est de 15,67 ans ; 75% ont plus de 15 ans.

Parmi ces enfants, 40,9% vivent seules et 27,3% chez leurs parents. La majorité de ces enfants sont des ES/ENA ou vivent dans un foyer monoparental. 58,3% se placent au 1^{er} rang des enfants du foyer. Les parents de ces enfants vivent majoritairement d'agriculture. L'élevage et les travaux dans les mines sont des activités secondaires.

Parmi les enfants interrogés, 86,4% ont déjà été à l'école et seulement 9,1% (2) vont encore à l'école.

2-Conditions de travail

72,7% des enfants ont des membres de leurs familles qui travaillent dans les mines.

Les conditions de travail et les tâches réalisées dans les mines qu'ils décrivent sont similaires à celles rapportés par les enfants travaillant actuellement dans les mines. Les enfants qui ont travaillé dans les mines y sont restés en moyenne 6 mois (7 mois à Katato et 4,8 mois à Musebe) par contre entre les enfants enquêtés qui travaillaient encore dans les mines la moyenne était 34,5 mois pour Musebe et 9,4 mois pour Katato (la mine vient d'ouvrir il y a 10 mois) et ont débuté leur emploi avec leurs parents ou par leur propre initiative. Selon notre analyse la cause de cette grande différence de quantité de temps passée dans les mines peut être expliqué par la qualité de l'échantillon, probablement l'autre partie d'enfant sortie de mines se partage entre qui a quitté le site pour continuer les études et qui a dépassé l'âge du sondage.

La majorité des enfants travaillaient toute la journée dans le but de gagner de l'argent et ainsi subvenir à leurs besoins et également ceux de leurs familles.

Certains enfants (7) ont eu des accidents corporels dans les sites miniers et d'autres ont subis des maltraitances dont le viol. Ils disent rapporter souvent le cas à l'ANR et la police.

Ces enfants déclarent avoir arrêté les travaux dans les mines pour multiples raisons : principalement les risques/pas assez de bénéfices en rapport aux risques (32%), la peur de maladie (toux) 13,6%, la reprise des études (9%) et l'interdiction de la part de leurs parents (4,5%).

68,2% rapportent qu'ils ont arrêtés grâce à leurs familles ou le pasteur qui les ont convaincus d'arrêter cet emploi dans les mines. Actuellement, certains enfants travaillent dans les champs, dans les salons de coiffure ou dans les restaurants et d'autres sont sans emploi. Aucune structure étatique ne les a accompagnés pour abandonner leur travail dans les mines.

VII- CONCLUSION

Les enfants, filles et garçons, travaillant dans les mines sont âgés entre 12 et 18 ans et sont principalement des autochtones. Ils sont issus de famille d'agriculteurs, d'éleveurs ou d'ouvriers de mines et la plupart vivent dans un foyer avec leurs deux parents. Une majorité de ces enfants ont déjà un membre de sa famille qui travaille dans les carrières minières.

L'argent est la motivation principale qui les pousse : ces enfants travaillent dans les mines pour apporter un appui financier ou pour subvenir à leurs besoins primaires : se nourrir et s'habiller. Le gain perçu par leur travail est partagé, parfois de manière inéquitable, dans la famille ou gardé pour eux.

Certains enfants sont scolarisés (22,3%) et rencontrent des difficultés à combiner le travail dans les mines et poursuivre sa scolarité. Ça a comporté qui, dans le choix entre le gagne et la scolarisation, beaucoup ont abandonné, choisissant les travaux dans les mines et seulement une petite partie de ces qui sont sortis de mines ont décidé de reprendre leurs études.

Les taches exercées par ces enfants sont principalement de l'ordre du transport de sable et d'eau, creusage et vente. Les enfants ne sont pas épargnés par les travaux durs et les conditions et la charge de travail qui n'est pas en adéquation avec leur âge provoque de nombreux troubles de santé (douleurs musculaires et toux irritante). Surtout la toux a été dénoncée entre les enfants sortis comme une cause d'abandon.

Le 35% des enfants enquêtés à dénoncé d'avoir été victime d'abus et maltraitance. En particulier les cas de violences sexuelles sont très fréquents (aussi de garçons) et les autorités dénoncent un haut taux de prostitution autour de mines. Les enfants sont aussi victime de racket et tracassières, les combats pour raison d'argent sont fréquents. Même si les autorités et la police sont la pour écouter les dénonces la plupart de cas se résolve à l'amiable en façon que la famille de l'enfant et l'organisme qui accuse peuvent avoir un gagne.

Aucun de cas de viols n'a été référencié à un CS et donc les victimes n'ont pas eu une assistance clinique ou psychosociale.

La pauvreté du milieu et le contexte socio-économique précaire de la zone incitent les enfants à travailler dans les mines afin de subvenir à leurs besoins et apporter un soutien financier à leurs familles. Ceux qui ont arrêté les travaux dans les mines rencontrent des difficultés à retrouver un emploi alternatif ou reprendre les études. Les parents ont connaissance des difficultés vécus et risques encourus par les enfants travaillant dans les mines mais nombreux enfants continuent à travailler dans les mines.

Parmi les barrières identifiés pendant les focus group discussions avec les ménages on trouve : manque des sources complémentaires de revenue quand l'enfant termine le travail dans les mines, manque de moyens pour payer les frais scolaire pour les enfants, le transport et l'accessibilité des services sociaux, manque de qualité de l'éducation, manque de safety net en cas d'urgence, manque de connaissance des bonnes pratiques nutritionnelles. Il faudrait donc se focaliser sur l'accès à une éducation de qualité comme alternatif à la présence des jeunes enfants dans et autour des mines. Au niveau des ménages, il faudrait renforcer la reconnaissance de l'importance de l'éducation comme facteur clés pour améliorer la qualité de vie des enfants, comprendre que la mine n'est pas un environnement protecteur pour les enfants et qu'il y a des alternatives à explorer. En plus ça serait d'importance capitale de renforcer les capacités des ménages dans la gestion des finances et dans la connaissance des bonnes pratiques nutritionnelles.

Les pistes de réinsertion et d'actions qu'AVSI propose après l'enquête sont les suivantes ;

- Améliorer le système d'identification des cas d'enfants travaillant dans des carrières minières et favoriser la création d'une cartographie utile à suivre le phénomène
- Réintégrer ou intégrer les enfants dans le parcours scolaire par un appui financier et matériel en collaboration avec le Ministère de l'Éducation et ses divisions techniques
- Pour les enfants âgés, les accompagner pour une réinsertion professionnelle
- Appuyer les jeunes et leurs familles dans la mise en place des Activités Génératrices de Revenus
- Sensibilisation communautaire (enfants, enseignants, parents, gérants des mines) pour les droits des enfants et leur interdiction de travail dans les mines
- Créer des structures communautaires de protection pour identifier, référer et prendre en charge les cas d'abus, de maltraitements et de violences sexuelles ; soit à l'interne de mines soit dans les villages proches.
- Appuyer les CS environnantes pour assurer de soins médicaux accessibles, la présence de kits PEP et une formation du personnel de santé pour la prise en charge de victimes de violence sexuelle.
- Renforcer les mécanismes de prise en charge judiciaires de cas de viols.
- Mettre en place des groupes de discussion auprès des jeunes et établir des EAE (Espaces Amis des Enfants) pour les enfants afin de garantir des moments de récréation, relation positive avec les autres enfants dans des endroits protégés
- Faire du plaidoyer pour que l'état congolais interdise l'accès des enfants aux sites minières.

Il faut aussi travailler avec tous les parties prenantes d'une manière compréhensive impliquant les différents acteurs : étatiques, privés, communautaires, en façon qu'ils ajoutent des solutions complémentaires et nécessaires pour la situation des enfants des mines. La contribution de chaque partenaire est cruciale dans le développement des jeunes enfants qui sont, jusqu'à maintenant, présent dans et autour des mines. Les interventions des différents acteurs devraient être interdépendantes, c'est-à-dire chaque intervention devrait renforcer les interventions des autres acteurs, tous en faveur du bien-être des jeunes filles et garçons. Les liens entre les différents acteurs sont bien expliqués dans ce qui suit.

Par exemple en renforçant la capacité et les compétences des parties étatiques, le SAESSCAM (le Service d'Assistance et d'Encadrement du Small SCALE Mining) et la DIVAS (la DIVision des Affaires Sociales), afin de les mettre à jour sur les différentes conventions internationales et nationales sur les droits des enfants et la protection de l'enfant, et les règlements et orientations lié spécifique au contexte des enfants des mines dans la Province de Tanganyika.

Les conventions et lois existent, et le gouvernement et les entreprises ont montrés la volonté de les faire respecter, mais il manque les moyens et la capacité d'intervenir dans des zones difficilement accessible, ou l'expérience dans le domaine de protection de l'enfant (dans le cas d'entreprise). Après le renforcement des compétences et capacités des agents gouvernementales ils pourraient former et orienter les communautés et l'entreprise dans et autour des mines dans la protection de l'enfant et les droits des enfants.

Ils pourraient organiser la création des comités des mines, et superviser le développement d'un plan social pour chaque mine. Avec des visites régulières, ils vont suivre l'implémentation des plans sociaux et le suivi des cas de protection des enfants dans chaque mine.

AVSI propose de supporter le gouvernement dans la formation des agents des entreprises, tout dans le même esprit de responsabiliser le gouvernement de jouer son rôle comme régulateur du secteur et superviseur des normes et standards nationaux et internationaux. Les entreprises, comme

deuxième acteur, sont le partenaire du gouvernement dans la lutte contre le travail des enfants dans les mines. Chaque enfant qui travaille dans les mines peut créer une mauvaise image pour l'entreprise et empêcher l'exportation de minéraux selon la loi, donc ils bénéficient également de la sortie des enfants des mines et leur réintégration à l'école. Les entreprises ont déjà l'obligation de contribuer au développement des communautés autour des mines où ils interviennent, donc on prévoit d'aligner leurs interventions avec les plans sociaux des comités des mines, afin de créer des synergies et des solutions durables pour les communautés, et des bonnes relations entre les communautés et les entreprises.

Les parents et la communauté autour des mines sont le troisième acteur clés dans l'intervention. Par la formation des parents dans la gestion du budget et la sensibilisation sur l'importance de l'école, nous envisageons un changement dans le comportement des parents auprès de leurs enfants, et un changement d'allocation du budget de ménage en faveur du bien-être des enfants.

AVSI envisage des interventions où la communauté, à travers du voucher, pourrait être accompagné dans la facilitation de l'accès aux services de base pour leurs enfants. Le voucher peut être utilisé par exemple pour la construction d'une école, l'organisation d'une clinique mobile lié aux services de santé dans le village le plus proche, du paiement des enseignants ou l'organisation d'une cantine scolaire où les enfants bénéficient d'un repas nutritionnel chaque jour. La communauté pourrait être accompagné par le SAESSCAM/la DIVAS et l'entreprise dans le développement du plan social, et par conséquent dans l'utilisation du voucher, afin de garantir la solidité et la pérennisation des activités bénéficiant du voucher.

En outre avec de groupes d'épargne, les familles seront capables de réagir sur des urgences médicales ou autres. Finalement, les enfants sont également vus comme des acteurs actifs dans l'amélioration de leur propre bien-être. Ils seront représentés par au moins une fille et un garçon dans le comité des mines et c'est eux qui vont proposer les activités dans les après-midi, après l'école, afin de garantir leur participation et enthousiasme pour les activités organisées. En outre ils pourraient être plus motivés d'aller à l'école grâce à la distribution des kits scolaires et l'organisation des cours de récupération. Ils profitent également des formations de leurs parents, dans le sens que leurs parents savent mieux gérer le budget du ménage et prévoient les dépenses pour les enfants (frais scolaires, nutrition, santé) dans le futur. En plus, ayant accès aux soins médicaux autour des mines, ils profitent de la formation sur la nutrition reçue par les agents de santé, car ces derniers vont conseiller les familles sur la santé et la nutrition des enfants. Cette habitude à l'utilisation du CS pourrait aussi augmenter le nombre de filles violées qui s'adresse à un centre de santé dans les 72h après le viol.

Quelques points intéressants à souligner:

- Les formations des groupes d'épargne devraient être dirigées prioritaires aux femmes comme agent principale pour le bien-être des enfants dans le ménage. L'expérience d'AVSI démontre un taux de succès élevé de cette activité grâce à cette priorisation
- Les enfants devraient être des membres actifs au sein des Comités des Mines en demandant aux comités de tenir en compte leurs besoins,
- Les entreprises devraient être sollicités et engagés activement pour contribuer aux solutions dans la réduction de barrières aux services sociaux, par exemple : construction des écoles, réhabilitations de routes, assurer les transports à l'école ou l'hôpital.

Seulement avec un travail active et participative qui implique tous les acteurs en jeu on peut espérer d'éliminer un phénomène si éradiqué dans la culture et la réalité de ce milieu.

VIII- ANNEXES

Questionnaire autorités

Possible autorités à rencontrer : Police des mines, autorités administratives, SAESCAM, charge du genre et famille, PNC, FARDC, la DIVAS, EPS-INC, chefs de villages, chefs de localité, chefs de groupement, directeurs de l'école, infirmier responsable, représentant RECOPE, chef de comités de creuseurs , CDJP, UNICEF, autres ONGs/agences ONU?

Personne/structure interrogée :

Contacts téléphoniques :

1. Quels sont les structures d'état présent autour des mines (+ mentionner mandat et capacité)?
2. Combien de personnes travaillent dans les mines ? (total, femmes, hommes)
3. Quelles sont les activités principales de la population qui ne travaille pas dans les mines ?
4. Quels sont les besoins constaté pour les enfants des mines ?
5. Quels sont les besoins constaté pour les adultes des mines ?
6. Nombre d'ENA/ES dans la zone (séparation genre)?
7. Quels sont les besoins pour les structures étatiques, afin de mieux faire leur travail ? Renforcement de quelle capacité ? Quel appui ?
8. Est-ce que la DIVAS identifier les enfants des mines ? Si non, quelle structure identifie les enfants dans les mines ?
9. Ils existent des édits provinciaux sur la protection de l'enfant ?
10. Evaluer la situation sécuritaire dans/autour des mines ?

Questionnaire entreprises

Personne interrogée :

Contact :

Organisation de l'entreprise

1. Comment l'entreprise est organisée ? il y a un organigramme ? Des départements/divisions ? Des points focaux ? Des services spécifiques ?
2. Quels sont les défis pour l'entreprise ? Comment l'entreprise peut mieux supporter ses creuseurs ? que propose l'entreprise pour améliorer la situation des travailleurs dans la mine ?
3. Il existe un accord de concession/exploitation avec le gouvernement ? Pour combien de temps ? possible à partager ?
4. L'activité de l'entreprise est orientée par quelles lois ? Quelle est le contrôle du côté de gouvernement sur l'activité de l'entreprise ? Quels services/support est ce que l'entreprise ou les travailleurs reçoivent du gouvernement
5. L'entreprise a un objectif social/des interventions sociaux pour la communauté ? Lesquelles ? C'est financé comment ?
6. Il y a des comités de travailleurs ? des comités de creuseurs ? Si oui, quel est leur objectifs est Comment ils sont organisés ? Qui participent ?
7. Les creuseurs sont ici depuis longtemps ou ils sont comme des nomades qui voyagent d'une mine à l'autre ?

Appui aux services de bases des travailleurs

8. selon l'entreprise, est ce qu'il y a des besoins en termes de santé/éducation/protection/social pour les personnes qui travaillent dans leur mine ?
9. L'entreprise répond-elle à ses besoins ?
10. Selon les entreprises, est ce qu'il y a des enfants qui travaillent dans leur mine ? Combien ? Quel âge ? Si oui, est ce qu'ils ont des interventions pour eux (santé ? PE ? éducation ?). Quelles interventions ?
11. Quelles organisations (ONGs)/institutions supportent les travailleurs dans les mines ? Avec quels types d'interventions ?
12. Avec quelles organisations/institutions est ce que l'entreprise collabore ? Quel type de collaboration ? Pour quel type de services ?

Protection et sécurité

13. L'entreprise a un garde/compagnie pour la sécurité ? Combien de personnes ? Est-ce qu'ils sont formés ?
14. Quels sont les mesures en place pour la protection des creuseurs ? Ils ont reçu une formation ? Un cours de premier secours ?

Récolte des données sociodémographiques

Personnes interrogées :

Contact :

1. Description de mine :

- Quand l'exploitation a commencé ?
- Quel minéral (coltan, or, cuivre, ... ?) :
- Mine gérée par qui (entreprise ? gouvernement ? autre ?) :
- Coopératives dans la mine :
- Hiérarchie dans la mine : chef de la carrière, chef de service, chef des coopératives ?
- Les creuseurs sont dans la mine depuis longtemps ou se sont des nomades qui voyagent d'une mine à l'autre ?
- Dimension de la mine (nombre de km carré/hectare/...) ? :
- Type : artisanaux, industrielle...
- Description détaillée des commerces autour de la mine : restaurants, hôtels, magasins, maisons de passage, marché, ...
- Quelle distance entre la mine et Nyunzu ? la mine et les villages autour ? La mine et l'école ? La mine et le poste/centre de santé ? La mine et point d'eau/latrines ?
- Autres infos :

2. Quelles ethnies habitent/travaillent dans et autour de la mine ? Il y a de la tension ?

2- Travailleurs des mines :

3. Combien d'adultes travaillent dans la mine :

- Hommes :
- Femmes :

4. Combien d'enfants travaillent dans la mine :

- Filles 6 – 12 ans :
- Garçons 6 – 12 ans :
- Filles 13 - 18 ans :
- Garçons 13 – 18 ans :

-
-

5. Quelle proportion des enfants travaille à côté de leurs parents ?

6. Quelle proportion des enfants travaille à côté des autres membres de familles (oncles, sœurs, frères, ...) ?

7. Quelle proportion des enfants n'a pas de famille/connaissances qui travaillent dans les mines/sont seuls dans la mine ?

8. Nombre d'enfants qui sont entrés dans les mines en 2015 ?

- Filles 6 à 12 ans
- Garçons 6 à 12 ans
- Filles 13 à 18 ans
- Garçons 13 à 18 ans

9. Nombre d'enfants qui sont sortis des mines en 2015 ?

- Filles 6 à 12 ans

- Garçons 6 à 12 ans
- Filles 13 à 18 ans
- Garçons 13 à 18 ans

3- Autour des mines

10. Accessibilité de mines ?
11. Sécurité dans et autour des mines ?
12. ONGs ou autres organisations qui travaillent avec les familles dans les mines ?
13. Présence des villages/localités autour des mines (info chez la zone de santé)
 - Distance de la mine ?
 - Nombre de ménages/population ?
 - Accessibilité entre village et la mine ?

4- Ecoles dans la zone

14. Présence des écoles dans les environs de la mine :
 - Nom de chaque école
 - EP ou ES ?
 - Distance entre l'école et le village
 - Nombre d'enfants par école (filles/garçons)
 - Nombre d'enfants par classe (filles/garçons)
 - Etat des infrastructures ?
 - Ecoles mécanisés ? payés ?
 - Cantine scolaire ?
 -

15. 5- Centre de santé dans la zone

- Présence de Centres de Santé environ de la mine ?
- Type : CS, hôpital, poste de santé, ...
- Distance de la mine ?

6- Structure de Protection

16. Quels autres services existent autour des mines ? (protection, santé, éducation, nutrition... ?)
17. Quels relais communautaires sont présents autour des mines (RECO, RECOPE, Associations ?, Comités... ?)

Autres infos :

Focus group parents

Site de : Nom de la carrière/site/ structure :

Enquêteur : Date :

Section 1 Identification

Nombre de parents : (nbre F : ; nbre H :)

Statut des parents : Nombre de A : Nombre de D : Nombre de R :

Section 2 : Travail des parents dans les mines/autour des mines

- 1- Combien parmi vous travaillent dans la mine
Nbre F : Nbre H :
- 2- Combien parmi vous travaillent autour des mines (commerces liés aux mines)
Nbre F : Nbre H :
- 3- Quelle est la distance entre votre maison et la mine ?
- 4- Pourquoi vous travaillez dans la mine ?
- 5- Condition de travail dans les mines ? (difficile ? dangereux ? bon ? mauvais pour la santé ?)
- 6- (difficile ? dangereux ? bon ? mauvais pour la santé ?)
- 7- Il existe des tensions entre les gens qui travaillent dans la mine ? Si oui, de quel type ?
- 8- Vous avez des comités/associations pour vous représenter ? Si oui, explique :
- 9- Comment vous êtes payé?
 - Si dans des FRC, combien vous gagnez par jour :
 - Si vous recevrez une partie des minéraux, combien vous pouvez garder (bien spécifier). Vous les revendez où après ? Pour combien ?
- 10- Qu'est ce que vous faites avec l'argent que vous gagnez ?
- 11- Vous recevrez autre support (santé, repas, formation) pendant le travail dans la mine ?
- 12- Si oui lesquelles ?
- 13- Quels sont vos besoins comme travailleurs dans/autour des mines ? Si vous pouvez améliorer les conditions, qu'est ce que vous voulez améliorer ?
- 14- Qui prend soin de vos enfants quand vous travaillez dans les mines ?
 - a. Le conjoint Nbre :
 - b. Les enfants plus âgés ? Si oui, quel âge a l'enfant responsable ?
 - c. Autres membres de famille ?

- d. Autres (spécifier) ?
- 15- Est-ce que vos enfants t'accompagnent dans la mine ?
- a. Oui, nbre :
 - b. Non, nbre :
- 16- Si oui, ils travaillent aussi dans la mine ou ils sont juste présent mais ne travaillent pas ? (expliquer)
- 17- Si vos enfants travaillent aussi dans la mine, ils gagnent combien d'argent ?
- 18- Combien d'enfants travaillent dans la mine où vous travaillez ?
- 19- Ils font quel travail ? (triage, nettoyage, creuseur)
- 20- Quelles sont les motivations/raisons qui poussent des parents à envoyer leurs enfants dans les mines ?
- 21- Quelles sont les motivations/raisons qui poussent les enfants à aller dans les mines ?
- 22- Motivations de l'enfant qui pousserait l'enfant à sortir des carrières ou à quitter le travail dans des autres structures (si applicable) :
- 23- Motivations des parents qui pousseraient à faire sortir leurs enfants des carrières ou à quitter le travail dans des autres structures (si applicable) :
- 24- Décrivez les risques de protection liés à leur travail dans les mines
- 25- Il y a une différence entre les petits enfants et les plus grands dans le travail ? (si oui, expliquer la différence)
- 26- Il y a une différence entre les garçons et les filles ? (si oui, expliquer la différence)
- 27- Est-ce que vous inscrivez plutôt les filles ou les garçons à l'école ? Pourquoi ? Ou est ce qu'il n'y a pas de différence ?
- 28- Pour quelle raison ils ne vont pas à l'école ?
- a. Manque de sécurité : nbre :
 - b. Autres (spécifier...) :
- 29- Quelle est l'importance de l'école primaire/secondaire pour les enfants ?
- 30- Quels sont les autres activités que les adultes font s'ils ne travaillent pas dans les mines ?
- 31- Est-ce qu'il y a beaucoup des abus/violences dans/autour la mine où vous travaillez ? (expliquer)
- 32- Est-ce qu'il y a des violences sexuelles dans/autour de la mine où vous travaillez ?
- 33- Est-ce qu'il y a beaucoup de prostitution dans/autour des mines ? Si oui, quels âges ont les filles qui se font prostituées ? (expliquer)
- 34- Si vous connaissez des cas d'abus, qu'est ce que vous faites/à qui vous vous référez ? (expliquer)
- 35- Comment vous voyez le futur ? Quelles sont vos aspirations ? Vous planifiez de continuer travailler dans la mine pour longtemps ?

Fiche d'entretien avec enfants dans les mines

Site de : Nom de la carrière/site/ structure :

Enquêteur : Date :

Section 1 : IDENTIFICATION DE L'ENFANT

1.1 Nom :

1.2 Prénom :

1.3 Date de naissance (si connue) :

1.4 Age actuel :

1.5 Participation CFS AVSI : Oui Non

1.6 Sexe de l'enfant :

Fille garçon

1.7 Statut de l'enfant (1 seule réponse)

Autochtone Retourné; depuis combien de temps : _____ (mois)

Déplacé, depuis combien de temps : _____ (mois)

1.8 Lieu ou vit l'enfant : (1 seule réponse)

Chez les deux parents

Chez la mère

Chez le père

Chez des membres apparentés ; explication : _____

Seul ; explication : _____

1.9 Vulnérabilité de l'enfant : (plusieurs réponses possibles)

Malade

Handicap

Orphelin sans soutien

Orphelin avec soutien

Sorti des FGA

Enfant avec parents SH

Autres; spécifier : _____

Enfant monoparental

ENA/ES

enfant de la rue

enfant avec parents SH

Enfants avec parents malades

Fille mère

Section 2 : LA FAMILLE

2.1 Taille du ménage :

Total : _____ nombre de filles : _____ nombre de garçons :

Nombre d'enfants : _____ nombre de filles : _____ nombre de garçons :

Nombre d'adultes : _____ nombre de femmes : _____ nombre d'hommes :

2.2 Combien de frère et sœurs et leurs âges (ans)?

Nombre de Frères: Age 1: Age 2: Age 3: Age 4: Age 5:

Nombre de Sœurs: Age 1: Age 2: Age 3: Age 4: Age 5:

2.3 Quelle est la position ou rang de l'enfant dans la famille ? _____

2.4 Etat matrimonial des parents (1 seule réponse)

- Mariage monogame
- Parents divorcés
- Monoparentales
- Parents décédés
- Père polygame

2.5 Activité principale des parents : (1 seule réponse)

- Agriculture
- Travaux mines
- Sans profession
- Eleveurs
- Agent entreprise
- Autres, spécifier : _____
- Commerçant
- Ménagère

2.6 Activité secondaire de la Mère : (1 seule réponse)

- Agriculture
- Travaux mines
- Sans profession
- Eleveurs
- Agent entreprise
- Autres, spécifier : _____
- Commerçant
- Ménagère

2.7 Activité secondaire du père : (1 seule réponse)

- Agriculture
- Travaux mines
- Sans profession
- Eleveurs
- Agent entreprise
- Autres, spécifier : _____
- Commerçant
- Ménagère

2.8 Milieu d'origine des parents (province du Congo ou pays hors RDC) :

2.9 Y a-t-il d'autres membres de la famille qui travaillent dans les carrières minières/dans le commerce autour des mines? Oui Non

2.9.1 Si oui, qui ? (plusieurs réponses possibles)

- Frère ; nbre : _____
- sœur ; nbre : _____
- père
- mère
- Membres apparentés; nbre : _____

2.10 Description relations actuelles de l'enfant avec sa famille (bonne, conflit, etc....)

Section 3 : L'ÉCOLE

3.1 As-tu déjà été à l'école ? Oui Non

3.2 Si non pourquoi? _____

3.3 Si oui, vas-tu encore à l'école : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<p>Si OUI,</p> <p>3.3a1 Nom de l'école :</p> <p>3.3a2 classe fréquentée à l'école :</p> <p><input type="checkbox"/> EP : <input type="checkbox"/> 1° <input type="checkbox"/> 2° <input type="checkbox"/> 3° <input type="checkbox"/> 4° <input type="checkbox"/> 5° <input type="checkbox"/> 6°</p> <p><input type="checkbox"/> ES: <input type="checkbox"/> 1° <input type="checkbox"/> 2° <input type="checkbox"/> 3° <input type="checkbox"/> 4° <input type="checkbox"/> 5° <input type="checkbox"/> 6°</p> <p>3.3a3 fréquentation régulière par semaine :</p> <p><input type="checkbox"/> 1jour <input type="checkbox"/> 2jours <input type="checkbox"/> 3jours <input type="checkbox"/> 4jours <input type="checkbox"/> 5jours</p> <p><input type="checkbox"/> 6jours</p> <p>3.3a4 Prise en charge des frais scolaires : (1 seule réponse)</p> <p><input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> les deux parents <input type="checkbox"/> sœurs</p> <p><input type="checkbox"/> frères <input type="checkbox"/> autres ; spécifier : _____</p> <p>3.3a5 Description des difficultés de combiner étude et travaux carrières (question ouverte) :</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>Si NON,</p> <p>3.3b1 raison d'abandons ; (plusieurs réponses possibles)</p> <p><input type="checkbox"/> frais scolaire <input type="checkbox"/> Déplacement</p> <p><input type="checkbox"/> pas de matériels scolaire (pas uniforme)</p> <p><input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> pas intérêt des parents</p> <p><input type="checkbox"/> difficulté de combiner travaux mines et étude</p> <p><input type="checkbox"/> Autres; spécifier : _____</p> <p>3.3b2 dernière classe fréquentée :</p> <p><input type="checkbox"/> EP : <input type="checkbox"/> 1° <input type="checkbox"/> 2° <input type="checkbox"/> 3° <input type="checkbox"/> 4° <input type="checkbox"/> 5° <input type="checkbox"/> 6°</p> <p><input type="checkbox"/> ES: <input type="checkbox"/> 1° <input type="checkbox"/> 2° <input type="checkbox"/> 3° <input type="checkbox"/> 4° <input type="checkbox"/> 5° <input type="checkbox"/> 6</p>

Section 3 : Expérience dans les carrières minières

3.1 Distance du travail dans les mines (en km) : _____

3.2 Depuis combien de temps l'enfant travaille dans les carrières/dans des commerces autour des mines (en mois) : _____

3.3 Travail antérieur dans une autre mine : Oui Non

3.4 Comment l'enfant a commencé le travail dans les Mines/commerces autour des mines ?

(1 seule réponse)

Par ses parents

Par ses frères/sœurs

Par un membre de sa famille

Par un voisin

Par des autres enfants (amis)

Arrivé tout seule

Par des autres adultes (spécifier le lien entre l'enfant et l'adulte) : _____

Autre, spécifier : _____

3.5 Taches exécutées/ occupation des enfants dans les carrières/ les commerces: (question ouverte)

1. _____

2. _____

3.6 Description des conditions de travail

(Question ouverte)

3.7 Motivation pour travailler dans les mines : (*argent, obligation, occupations enfants, autres motifs...*)

(Question ouverte)

3.8 Etes-vous satisfait du travail dans les mines ? Oui Non

3.8.1 Si oui, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

Aider les parents/familles

Payer les études

Satisfaire mes besoins

Autres, spécifier : _____

3.8.2 Si non, pourquoi ? (Question ouverte) : _____

3.9 Nombre d'heures de travail par jour : _____

3.10 Moment de travail : matin

après midi

toute la journée

3.11 Nombre de jour de travail par semaine : _____

3.12 Quels jours de la semaine : (plusieurs réponses possibles)

Lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi

dimanche

3.13 Description du système de travail (système, responsable; gestion de la discipline etc.) :

3.14 Travaillez-vous en équipe ? Oui Non

3.14.1 Si oui, avec qui ? (1 seule réponse)

Amis famille autres ; spécifier : _____

3.15 Pour qui travaillez-vous ? (1 seule réponse)

Pour le Négociant Pour la famille Pour l'équipe

Pour moi-même autres

3.16 Combien gagnez-vous par jour ? (Fc) : _____

3.17 Mode de partage de l'argent : (1 seule réponse)

Les parents prennent tout Partage égal avec la famille

Partage inégal avec la famille Rien à l'enfant

Tout à l'enfant autres ; spécifier : _____

3.18 Que faites-vous principalement de l'argent? (1 seule réponse)

Mes Études PEC ménage

Les études de mes frères et sœurs Habits

Nourriture appuyer les parents

Santé Autres; spécifier : _____

3.19 Reçois-tu des minéraux? Oui Non

3.19.1 Si oui, que fais-tu? (Plusieurs réponses possibles)

Vente donner aux parents

Autres; spécifier : _____

Section 4 : SECURITE ET PROTECTION

4.1 Vous sentez-vous en sécurité dans les mines? Oui Non

4.2 Avez-vous été victime d'accident dans la carrière? Oui Non

4.2.1 Si oui, nature de l'accident : _____

4.3 Précautions prises pour éviter les accidents dans les mines ou autour des mines?

Oui Non

4.3.1 Si oui, quelles précautions prises? _____

4.4 Vers qui/structures t'adresses-tu en cas d'accident? _____

4.5 Subissez-vous des maltraitements dans les mines ou autour des mines? Oui Non

4.5.1 Si oui, de quel type? _____

4.5.2 Si oui, par qui? _____

4.5.3 Si oui, pour quelles raisons? _____

4.6 Vers qui / quelles structures t-adresses-tu en cas de maltraitements?

4.7 Connais-tu les droits des enfants? Oui Non

4.8 Sais-tu si les enfants sont interdits à travailler dans les mines? Oui Non

4.9 Motivations de l'enfant qui pousserait l'enfant à sortir des carrières ou à quitter le travail dans des autres structures (si applicable) :

4.10 Souhaites-tu abandonner le travail dans les mines? Oui Non

4.11 Si tu dois quitter le travail dans les mines, que ferais-tu?

Études

Apprentissage d'un métier; lequel : _____

AGR; quel type : _____

Section 5 : SANTE ET ALIMENTATION

5.1 Combien de repas par jour ? _____

5.2 Origine de l'eau consommée dans les mines ? _____

5.3 Est-ce que l'enfant a des plaintes physiques ? (Plusieurs réponses possibles)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Problème de peau | <input type="checkbox"/> Hémorroïde |
| <input type="checkbox"/> Douleur musculaire | <input type="checkbox"/> Hernie |
| <input type="checkbox"/> Mal aux yeux | <input type="checkbox"/> Blessures (spécifier lesquelles) : |
| <input type="checkbox"/> Toux persistante | <input type="checkbox"/> Autres, spécifier : _____ |

5.4 Dans les deux dernières semaines, l'enfant a-t-il été malade ? Oui Non

5.4.1 Si oui, quelle maladie ? (1 seule réponse)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Fièvre typhoïde | <input type="checkbox"/> Fièvre |
| <input type="checkbox"/> Malaria | <input type="checkbox"/> Diarrhée |
| <input type="checkbox"/> Choléra | <input type="checkbox"/> Autres, spécifier : _____ |

5.5 Ou les enfants vont-ils se soigner ? (1 seule réponse)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> CS | <input type="checkbox"/> Eglise |
| <input type="checkbox"/> Hôpital | <input type="checkbox"/> Automédication |
| <input type="checkbox"/> Praticien Traditionnel | <input type="checkbox"/> Autres, spécifier : _____ |

5.6 Quels sont les lieux d'aisances qu'ils utilisent ? (1 seule réponse)

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Brousse |
| <input type="checkbox"/> Latrines |
| <input type="checkbox"/> Autres, spécifier : _____ |

Section 6 : L'enfant parle de soi

6.1 Demander à l'enfant de décrire son état (comment il se sent), ses aspirations, son programme futur.

Fiche d'entretien avec les enfants sortis de mines

Site de : Nom de la carrière/site/ structure :

Enquêteur : Date :

Section 1 : IDENTIFICATION DE L'ENFANT

1.1 Nom :

1.2 Prénom :

1.3 Date de naissance (si connue) :

1.4 Age actuel :

1.5 Participation CFS AVSI : Oui Non

1.6 Sexe de l'enfant :

Fille garçon

1.7 Statut de l'enfant (1 seule réponse)

Autochtone Retourné; depuis combien de temps : _____ (mois)

Déplacé, depuis combien de temps : _____ (mois)

1.8 Lieu ou vit l'enfant : (1 seule réponse)

Chez les deux parents

Chez la mère

Chez le père

Chez des membres apparentés ; explication : _____

Seul ; explication : _____

1.9 Vulnérabilité de l'enfant : (plusieurs réponses possibles)

Malade

Enfant monoparental

Handicap

ENA/ES

Orphelin sans soutien

enfant de la rue

Orphelin avec soutien

enfant avec parents SH

Sorti des FGA

Enfants avec parents malades

Enfant avec parents SH

Fille mère

Autres; spécifier : _____

Section 2 : LA FAMILLE

2.1 Taille du ménage :

Total : _____ nombre de filles : _____ nombre de garçons :

Nombre d'enfants : _____ nombre de filles : _____ nombre de garçons :

Nombre d'adultes : _____ nombre de femmes : _____ nombre d'hommes :

2.2 Combien de frère et sœurs et leurs âges (ans)?

Nombre de Frères: Age 1: Age 2: Age 3: Age 4: Age 5:

Nombre de Sœurs: Age 1: Age 2: Age 3: Age 4: Age 5:

2.3 Quelle est la position ou rang de l'enfant dans la famille ? _____

2.4 Etat matrimonial des parents (1 seule réponse)

- Mariage monogame
- Parents divorcés
- Monoparentales
- Parents décédés
- Père polygame

2.5 Activité principale des parents : (1 seule réponse)

- Agriculture
- Travaux mines
- Sans profession
- Eleveurs
- Agent entreprise
- Autres, spécifier : _____
- Commerçant
- Ménagère

2.6 Activité secondaire de la Mère : (1 seule réponse)

- Agriculture
- Travaux mines
- Sans profession
- Eleveurs
- Agent entreprise
- Autres, spécifier : _____
- Commerçant
- Ménagère

2.7 Activité secondaire du père : (1 seule réponse)

- Agriculture
- Travaux mines
- Sans profession
- Eleveurs
- Agent entreprise
- Autres, spécifier : _____
- Commerçant
- Ménagère

2.8 Milieu d'origine des parents (province du Congo ou pays hors RDC) :

2.9 Y a-t-il d'autres membres de la famille qui travaillent encore dans les carrières minières/dans le commerce autour des mines? Oui Non

2.9.1 Si oui, qui ? (plusieurs réponses possibles)

- Frère ; nbre : _____
- sœur ; nbre : _____
- père
- mère
- Membres apparentés; nbre : _____

2.10 Description relations actuelles de l'enfant avec sa famille (bonne, conflit, etc....)

Section 3 : L'ÉCOLE

3.1 As-tu déjà été à l'école ? Oui Non

3.2 Si non pourquoi? _____

3.3 Si oui, vas-tu encore à l'école : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<p>Si OUI,</p> <p>3.3a1 Nom de l'école :</p> <p>3.3a2 classe fréquentée à l'école :</p> <p><input type="checkbox"/> EP : <input type="checkbox"/> 1° <input type="checkbox"/> 2° <input type="checkbox"/> 3° <input type="checkbox"/> 4° <input type="checkbox"/> 5° <input type="checkbox"/> 6°</p> <p><input type="checkbox"/> ES: <input type="checkbox"/> 1° <input type="checkbox"/> 2° <input type="checkbox"/> 3° <input type="checkbox"/> 4° <input type="checkbox"/> 5° <input type="checkbox"/> 6°</p> <p>3.3a3 fréquentation régulière par semaine :</p> <p><input type="checkbox"/> 1jour <input type="checkbox"/> 2jours <input type="checkbox"/> 3jours <input type="checkbox"/> 4jours <input type="checkbox"/> 5jours</p> <p><input type="checkbox"/> 6jours</p> <p>3.3a4 Prise en charge des frais scolaires : (1 seule réponse)</p> <p><input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> les deux parents <input type="checkbox"/> sœurs</p> <p><input type="checkbox"/> frères <input type="checkbox"/> autres ; spécifier : _____</p>	<p>Si NON,</p> <p>3.3b1 raison d'abandons ; (plusieurs réponses possibles)</p> <p><input type="checkbox"/> frais scolaire <input type="checkbox"/> Déplacement</p> <p><input type="checkbox"/> pas de matériels scolaire (pas uniforme)</p> <p><input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> pas intérêt des parents</p> <p><input type="checkbox"/> Autres; spécifier : _____</p> <p>3.3b2 dernière classe fréquentée :</p> <p><input type="checkbox"/> EP : <input type="checkbox"/> 1° <input type="checkbox"/> 2° <input type="checkbox"/> 3° <input type="checkbox"/> 4° <input type="checkbox"/> 5° <input type="checkbox"/> 6°</p> <p><input type="checkbox"/> ES: <input type="checkbox"/> 1° <input type="checkbox"/> 2° <input type="checkbox"/> 3° <input type="checkbox"/> 4° <input type="checkbox"/> 5° <input type="checkbox"/> 6</p>

Section 3 : Expérience dans les carrières minières

3.1 Distance du travail dans les mines (en km) : _____

3.2 Combien de temps l'enfant a travaillé dans les carrières/dans des commerces autour des mines (en mois) : _____

3.4 Comment l'enfant a commencé le travail dans les Mines/commerces autour des mines ?

(1 seule réponse)

- Par ses parents
- Par ses frères/sœurs
- Par un membre de sa famille
- Par un voisin
- Par des autres enfants (amis)
- Arrivé tout seule
- Par des autres adultes (spécifier le lien entre l'enfant et l'adulte) : _____
- Autre, spécifier : _____

3.5 Taches exécutées/ occupation des enfants dans les carrières/ les commerces: (question ouverte)

1. _____
2. _____

3.6 Description des conditions de travail

(Question ouverte)

3.7 Motivation pour travailler dans les mines : (*argent, obligation, occupations enfants, autres motifs...*)

(Question ouverte)

3.8 Avez-vous satisfait du travail dans les mines ? Oui Non

3.8.1 Si oui, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

- Aider les parents/familles
- Payer les études
- Satisfaire mes besoins
- Autres, spécifier : _____

3.8.2 Si non, pourquoi ? (Question ouverte) : _____

3.9 Nombre d'heures de travail par jour : _____

3.10 Moment de travail : matin après midi toute la journée

3.11 Nombre de jour de travail par semaine : _____

3.12 Quels jours de la semaine : (plusieurs réponses possibles)

- Lundi
- mardi
- mercredi
- jeudi
- vendredi
- samedi
- dimanche

3.13 Description du système de travail (système, responsable; gestion de la discipline etc.) :

3.14 Travaillez-vous en équipe ? Oui Non

3.14.1 Si oui, avec qui ? (1 seule réponse)

Amis famille autres ; spécifier : _____

3.15 Pour qui travaillez-vous ? (1 seule réponse)

Pour le Négociant Pour la famille Pour l'équipe
 Pour moi-même autres

3.16 Combien avez-vous gagnez par jour ? (Fc) : _____

3.17 Mode de partage de l'argent : (1 seule réponse)

Les parents prennent tout Partage égal avec la famille
 Partage inégal avec la famille Rien à l'enfant
 Tout à l'enfant autres ; spécifier : _____

3.18 Que faites-vous principalement de l'argent? (1 seule réponse)

Mes Études PEC ménage
 Les études de mes frères et sœurs Habits
 Nourriture appuyer les parents
 Santé Autres; spécifier : _____

3.19 Recevez-vous des minéraux? Oui Non

3.19.1 Si oui, que faisiez-vous? (Plusieurs réponses possibles)

Vente donner aux parents
 Autres; spécifier : _____

Section 4 : SECURITE ET PROTECTION

4.1 Vous sentiez-vous en sécurité dans les mines? Oui Non

4.2 Aviez-vous été victime d'accident dans la carrière? Oui Non

4.2.1 Si oui, nature de l'accident : _____

4.3 Précautions prises pour éviter les accidents dans les mines ou autour des mines?

Oui Non

4.3.1 Si oui, quelles précautions prises? _____

4.4 Vers qui/structures t'adressais-tu en cas d'accident? _____

4.5 Subissiez-vous des maltraitements dans les mines ou autour des mines? Oui Non

4.5.1 Si oui, de quel type? _____

4.5.2 Si oui, par qui? _____

4.5.3 Si oui, pour quelles raisons? _____

4.6 Vers qui / quelles structures t'adressais-tu en cas de maltraitements?

4.7 Connais-tu les droits des enfants? Oui Non

4.8 Sais-tu si les enfants sont interdits à travailler dans les mines? Oui Non

Section 5 : ABANDONS

5.1 Pourquoi avez-vous arrêter le travail dans les mines?

5.2 Une structure ou une personne vous a poussé à arrêter le travail dans les mines?

Oui Non

5.2.1 Si oui, qui? _____

5.3 Une structure ou une personne vous a-t-elle accompagnés pour arrêter le travail dans les mines?

Oui Non

5.3.1 Si oui, qui? _____

5.4 Que faites-vous maintenant?

5.5 Etes-vous satisfaits d'avoir arrêter le travail dans les mines?

Section 6 : SANTE ET ALIMENTATION

6.1 Combien de repas par jour ? _____

6.2 Origine de l'eau consommée dans les mines ? _____

6.3 Est-ce que l'enfant a des plaintes physiques ? (Plusieurs réponses possibles)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Problème de peau | <input type="checkbox"/> Hémorroïde |
| <input type="checkbox"/> Douleur musculaire | <input type="checkbox"/> Hernie |
| <input type="checkbox"/> Mal aux yeux | <input type="checkbox"/> Blessures (spécifier lesquelles) : |
| <input type="checkbox"/> Toux persistante | <input type="checkbox"/> Autres, spécifier : _____ |

6.4 Dans les deux dernières semaines, l'enfant a-t-il été malade ? Oui Non

6.4.1 Si oui, quelle maladie ? (1 seule réponse)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Fièvre typhoïde | <input type="checkbox"/> Fièvre |
| <input type="checkbox"/> Malaria | <input type="checkbox"/> Diarrhée |
| <input type="checkbox"/> Choléra | <input type="checkbox"/> Autres, spécifier : _____ |

6.5 Ou les enfants vont-ils se soigner ? (1 seule réponse)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> CS | <input type="checkbox"/> Eglise |
| <input type="checkbox"/> Hôpital | <input type="checkbox"/> Automédication |
| <input type="checkbox"/> Tradipraticien | <input type="checkbox"/> Autres, spécifier : _____ |

6.6 Quels sont les lieux d'aisances qu'ils utilisent ? (1 seule réponse)

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Brousse |
| <input type="checkbox"/> Latrines |
| <input type="checkbox"/> Autres, spécifier : _____ |

Section 7 : L'enfant parle de soi

Demander à l'enfant de décrire son état (comment il se sent), ses aspirations, son programme futur.